

FPM

Fonds pour l'inclusion financière en RD Congo



IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

BOMA – MATADI – MUANDA

Juin 2016

www.fpm.cd





IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

BOMA – MATADI – MUANDA JUIN 2016

SOMMAIRE

Liste des tableaux	3
Liste des graphiques	3
Liste des abréviations et sigles	4
Résumé	5
Contexte & Objectifs de l'étude	8
Méthodologie d'étude	12
Présentation de la Province du Kongo Central	17
Matadi, la ville de pierres	20
Boma, ville portuaire	23
Muanda, cité côtière	26
La demande en services financiers	39
L'offre en services financiers	42
Éléments de coûts pour l'implantation	42

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Quelques chiffres clés sur la Province du Kongo Central	14
Tableau 2 :	Coûts de quelques produits et services à Matadi	19
Tableau 3 :	Coûts de quelques produits et services à Boma	22
Tableau 4 :	Coûts de quelques produits et services à Muanda	25
Tableau 5 :	Répartition des promoteurs par ancienneté d'entreprise	27
Tableau 6 :	Répartition des MPME par catégorie, par domaine d'activité et par ville (%)	30
Tableau 7 :	Taux de demande et d'obtention de crédit par domaine d'activité et ville	35
Tableau 8 :	Répartition des MPME par niveau de besoin en crédit et par catégorie	36
Tableau 9 :	Niveaux moyens de chiffres d'affaires par catégorie de MPME et par ville	36
Tableau 10 :	Synthèse de la demande potentielle en produits et services financiers	37
Tableau 11 :	Capacité d'épargne	37

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Répartition des promoteurs par tranche d'âge	27
Graphique 2 :	Répartition des MPME suivant Le niveau d'instruction	27
Graphique 3 :	Répartition des MPME suivant la nature des documents d'existence	28
Graphique 4 :	Répartition des MPME par domaine d'activité	29
Graphique 5 :	Répartition des MPME par catégorie	29
Graphique 6 :	Répartition des MPME par ville et par catégorie	29
Graphique 7 :	Répartition des MPME par catégorie et par domaine d'activité	30
Graphique 8 :	Répartition par catégorie des MPME suivant la tenue d'une comptabilité	31
Graphique 9 :	Répartition des MPME par type de fournisseurs	31
Graphique 10 :	Mode de paiement fournisseur	31
Graphique 11 :	Evolution des recettes au cours d'une année	32
Graphique 12 :	Contraintes à la croissance des MPME	33
Graphique 13 :	MPME ayant essayé d'obtenir un crédit	33
Graphique 14 :	Motifs du non demande de crédit	34
Graphique 15 :	Raisons du refus de crédit selon les enquêtés	34
Graphique 16 :	Taux d'accès au crédit dans les 3 villes	34
Graphique 17 :	Niveau de la demande de crédit	35
Graphique 18 :	Répartition des MPME suivant la nature et le montant des investissements envisagés	35
Graphique 19 :	Saisonnalité du besoin de crédit	36
Graphique 20 :	Critères de choix des lieux d'épargne	37
Graphique 21 :	Répartition des promoteurs suivant les montants des dépôts	38
Graphique 22 :	Période favorable à l'épargne	38

Liste des abréviations et sigles

BCDC :	Banque Commerciale Du Congo
BIAC :	Banque Internationale pour l'Afrique au Congo
BGFI :	Banque Gabonaise et Française Internationale
CADECO :	Caisse Générale d'Épargne du Congo
DGDA :	Direction Générale de Douanes et Accises
DGI :	Direction Générale des Impôts
FBNBANK :	First Bank of Nigeria
FEC :	Fédération des Entreprises du Congo
FPI :	Fonds pour la Promotion de l'Industrie
INPP :	Institut National de Préparation Professionnelle
INS :	Institut National de la Statistique
INSS :	Institut National de Sécurité Sociale
ITPR :	Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction (Ministère en charge)
LMC :	Lignes Maritimes Congolaises
MPME :	Micro, Petite et Moyenne Entreprise
OCC :	Office Congolais de Contrôle
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OR :	Office des Routes
OVD :	Office des Voiries et Drainages
PME :	Petite et Moyenne Entreprise
RCCM :	Registre de Commerce et de Crédit Mobilier
REGIDESO :	Régie de Distribution d'eau
RTNC :	Radio et Télévision Nationales Congolaises
RVA :	Régie de Voies Aériennes
SCTP :	Société Commerciale des Transports et des Ports
SNCC :	Société Nationale de Chemins de Fer du Congo
SNEL :	Société Nationale d'Électricité
SONAS :	Société Nationale d'Assurances
TMB :	Trust Merchant Bank
USD :	Dollar américain

RÉSUMÉ

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

BOMA – MATADI – MUANDA JUIN 2016

RÉSUMÉ

Le FPM, Fonds pour l'inclusion financière en République Démocratique du Congo, contribue à la réduction de la pauvreté en RDC en favorisant le développement d'une offre durable de services financiers accessibles aux Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et aux ménages à faibles revenus.

La promotion des services financiers suppose aussi la facilitation de l'implantation des institutions financières dans les zones peu ou mal desservies. Pour ce faire, le FPM réalise des études de marché pour mettre à la disposition des acteurs du secteur financier un ensemble d'informations détaillées et pertinentes pouvant leur permettre de prendre des décisions judicieuses.

L'étude de marché dans la province du Kongo Central entre dans cette logique et avait pour finalité l'identification des besoins des MPME (la demande), l'appréciation des produits disponibles (l'offre) et la détermination du gap qui pourrait donner lieu à l'implantation de nouveaux prestataires de services et/ou au développement de nouveaux produits.

Elle a été conduite entre février et mai 2016 et a porté sur 750 MPME réparties entre les 3 villes ciblées : 281 à Matadi, 262 à Boma et 207 à Muanda.

Au terme de cette étude, les principaux résultats se présentent comme suit :

LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL ET SON ENVIRONNEMENT

La province du Kongo Central avec ses 53.920 km², soit 2,3% du territoire de la RDC, est située à l'extrême Ouest de la RDC et constitue la seule porte du pays sur l'Océan Atlantique. Sa population est estimée à 5.575.000 habitants en 2015. Quelques caractéristiques de la Province :

- Le Kongo Central est avant tout une province à vocation agricole. Elle possède d'immenses terres fertiles largement sous-exploitées ainsi que des milliers d'hectares de pâturages. Les activités du secteur primaire contribuent à 78% au PIB de la province dont 55% pour la production agricole (végétale, aquacole, animale et forestière).

- La situation géographique de la province fait d'elle la seule façade maritime du pays avec ses 35 km de littoral et ainsi la seule porte d'entrée et de sortie maritime du pays à travers laquelle transite plus de 80% du commerce extérieur via l'Océan Atlantique de la RDC. Les trois seuls ports du pays sont situés au Kongo Central.
- La province dispose d'un réseau routier comportant 1370 km de routes nationales. La nationale N1 relie la capitale Kinshasa au port de Matadi sur 365 km puis au port de Boma permettant la grande partie des importations et exportations du pays. Elle dispose d'un chemin de fer doté d'une ligne à voie unique de 365 km de long utilisée aussi pour l'exportation et l'importation des marchandises qui passent par Kinshasa en provenance ou à destination des autres provinces du pays.
- La proximité dont jouit la province du Kongo Central avec la capitale Kinshasa lui donne une valeur ajoutée énorme notamment en tant que débouché majeur pour les producteurs vivriers, les maraîchers et les pêcheurs du Kongo Central.
- Le sous-sol dispose d'importantes réserves minières et des carrières exploitables mais seuls la bauxite, le fer, l'or et le diamant sont exploités de façon artisanale.
- Sur l'Océan Atlantique, la province dispose d'importantes réserves pétrolières ainsi que du gaz, de sables et calcaires bitumeux.
- La province bénéficie d'une hydrographie abondante favorisant un bon arrosage de la province et constituant des réserves d'eau pour l'irrigation, l'aquaculture et la pêche. C'est aussi ce réseau hydrographique exceptionnel du Kongo Central qui lui confère son importante richesse énergétique avec les barrages d'Inga 1 et Inga 2.
- Le tissu industriel du Kongo Central est constitué d'unités alimentaires agro-industrielles, de production de matériaux de construction, manufacturières, de raffineries de produits pétroliers, et d'unités pharmaceutiques.

LES MPME ET LEUR DEMANDE EN PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS

- Les MPME des trois villes étudiées dans la province du Kongo Central sont majoritairement tenues par des hommes (56%) et 44 % de ces entreprises ont pour promoteurs des femmes. La majorité des promoteurs (91,9%) sont dans la tranche d'âge de 25 à 55 ans.
- Près de 45% des entrepreneurs du Kongo Central interrogés ont le niveau des Humanités, et près d'un cinquième ont un niveau universitaire. Seuls, 2,3% n'ont aucune forme d'instruction (illettrés).
- Plus de 60% des MPME existent depuis moins de 6 ans.
- Le niveau de formalisation est très faible : à peine 15% des MPME étudiées ont un numéro d'immatriculation au RCCM.
- En ce qui concerne les activités menées par les entreprises de la Province, on retrouve au premier plan, le commerce avec 80% de MPME, 13% dans les services et 7% dans la manufacture.
- Par rapport à la disponibilité des informations financières, seules 2,4% des entreprises tiennent une comptabilité de façon formelle avec production d'états financiers ; 33% ne tiennent aucune comptabilité et 64,7% la tiennent en utilisant des outils de gestion élémentaire.
- Plus de 40% des MPME de la province s'approvisionnent auprès d'autres entreprises locales et un pourcentage similaire au près des grossistes de Kinshasa. Seules 20% s'approvisionnent à l'étranger : Angola (79,8%), en Chine (13,5%) et au Nigeria (5%).
- Dans quasiment 100% des cas, les achats des clients se font au comptant (cash).
- Contrairement aux autres provinces de la RDC, les entreprises du Kongo Central sont celles qui connaissent le moins de croissance d'une année à une autre : 29% constatent une décroissance dans leurs activités et près de 40% déclarent que leurs activités sont restées stables.
- 72,7% des MPME n'ont jamais essayé d'obtenir un crédit auprès d'une institution financière formelle. Pourtant, parmi elles, 69% souhaitent, entreprendre la démarche de demande de crédit afin de favoriser le développement de leurs activités.
- Par rapport au taux d'accès au crédit, il est à noter que seules 23% des MPME qui ont essayé d'avoir de crédit auprès d'une institution formelle ne l'ont pas obtenu : 77% de celles qui ont essayé d'obtenir le crédit l'ont effectivement obtenu.
- 87,2% des MPME, toutes catégories confondues, envisagent solliciter un crédit de moins de 10.000 USD.
- L'écart le plus important entre le niveau d'utilisation actuelle de services financiers et la demande s'observe au niveau du DAT qui intéresse plus particulièrement la catégorie Moyenne 2 alors que le DAV n'intéresse que les micro entrepreneurs. L'écart est négatif et élevé au niveau du produit "Tontines" : -41% au niveau des Micros, -15% au niveau des Moyennes 1, et -25% au niveau des Moyennes 2. Les promoteurs enquêtés utilisant actuellement ce produit ne veulent plus de la Tontine à l'avenir.
- 98,3% des personnes questionnées font déjà de l'épargne aussi bien au niveau des institutions formelles comme non formelles. Pour 58% d'entre elles, la disponibilité des dépôts en cas de besoin constitue le premier critère qui détermine le choix d'un lieu pour épargner. La sécurité des fonds vient en deuxième position des déterminants de choix. C'est la raison pour laquelle, près de 29,3% des personnes rencontrées épargnent chez eux et que de nombreux enquêtés utilisent les services de Mobile Banking (7,4% pour TIGO cash, 5,6% AIRTEL money).

CONTEXTE & OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

BOMA – MATADI – MUANDA JUIN 2016

CONTEXTE & OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Le FPM, Fonds pour l'inclusion financière en République Démocratique du Congo, contribue à la réduction de la pauvreté en RDC en favorisant le développement d'une offre durable de services financiers accessibles aux Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et aux ménages à faibles revenus. Il apporte une assistance technique et financière aux Institutions Financières Partenaires servant les MPME.

La promotion des services financiers suppose aussi la facilitation de l'implantation des institutions financières dans les zones peu ou mal desservies. Pour ce faire, le FPM ASBL réalise des études de marché pour mettre à la disposition des acteurs du secteur financier intéressés à investir dans le financement des MPME ou à s'étendre dans d'autres régions du pays un ensemble d'informations détaillées et pertinentes pouvant leur permettre de prendre des décisions judicieuses.

Des études de marché ont été réalisées dans huit (08) provinces de la RDC entre 2012 et 2015. Le FPM ASBL continue cette série avec une étude de marché dans la province du Kongo Central (province du Bas-Congo renommée et inchangée dans le cadre du découpage territorial de juillet 2015).

Cette étude, conduite entre février et avril 2016, avait pour finalité l'identification des besoins des MPME (la demande), l'appréciation des produits disponibles (l'offre) et la détermination du gap qui pourrait donner lieu à l'implantation de nouveaux prestataires de services et/ou au développement de nouveaux produits.

Quatre principaux objectifs étaient poursuivis :

- i) Réaliser une brève analyse de l'environnement social, géographique, politique, économique et financier en rapport avec les décisions d'investissement.
- ii) Faire une analyse détaillée et approfondie de la demande globale et solvable des MPME pour les produits et services financiers.
- iii) Evaluer de façon détaillée l'offre actuelle des services et des produits financiers aux MPME
- iv) Analyser le gap de financement, des contraintes et des opportunités d'investissement.

Le présent rapport d'étude s'est articulé autour de ces quatre axes. Les résultats y sont présentés, chaque fois que possible, suivant les catégories d'entreprise, avec un focus sur les MPME, exception faite des grandes entreprises.

MÉTHODOLOGIE D'ÉTUDE

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

BOMA – MATADI – MUANDA JUIN 2016

MÉTHODOLOGIE D'ÉTUDE

La mission a débuté par une analyse documentaire approfondie ayant permis d'obtenir des informations tant quantitatives que qualitatives pertinentes et nécessaires à une bonne connaissance de la dynamique économique de la Province du Kongo Central.

Sur le terrain, la mission a rencontré les différents acteurs susceptibles d'apporter des informations utiles à la compréhension du contexte d'intervention des MPME et sur la problématique du financement dans la province. Il s'agit de : autorités administratives locales, responsables de structures publiques y compris les services d'impôts et de douanes, universités, prestataires de services techniques, institutions financières (banques, coopératives, mutuelles), et associations.

L'étude a porté sur 750 MPME réparties entre les 3 villes ciblées : 281 à Matadi, 262 à Boma et 207 à Muanda. Quatre outils ont été élaborés

1. Questionnaire d'enquête, utilisé exclusivement au niveau des MPME ;
2. Guide de discussion thématique de groupe, utilisé au niveau des MPME ;
3. Guide d'entretien avec les acteurs publics et les prestataires de services financiers ;
4. Fiche de données générales utilisée pour collecter des données au niveau des magasins et autres prestataires de services non financiers.

Une équipe d'enquêteurs a été recrutée, formée et mobilisée sur toute la période de l'étude. La collecte de données sur le terrain s'est faite suivant les subdivisions administratives locales. Le choix final de l'enquête s'est fait de façon aléatoire mais orienté pour tenir compte de la diversité des activités et de la concentration relative des MPME dans les trois localités d'étude.

Les données recueillies ont été intégrées dans des bases de données sous SPSS et ont fait l'objet d'un traitement statistique. Ensuite, des croisements ont été réalisés pour affiner l'analyse et générer les tableaux et graphiques utiles pour répondre aux différentes questions de l'étude.

Dans l'élaboration du présent rapport, les transcriptions des divers entretiens de même que les observations directes faites sur le terrain ont été utilisées pour expliquer et enrichir les tendances ressorties du traitement des données quantitatives.

PRÉSENTATION DE LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

BOMA – MATADI – MUANDA JUIN 2016

Située au sud-ouest de la République Démocratique du Congo, la province du Kongo Central¹ s'étend sur une superficie de 53.920 km², soit 2,3% du territoire national.

Selon les projections de l'Institut National de la Statistique (INS)², la population du Kongo Central est estimée à 5.575.000 habitants en 2015 soit 2.745.000 hommes (49%) et 2.830.000 femmes (51%).

La Province est bordée au Nord par la République du Congo, au Sud par l'Angola, à l'Est par la Ville-Province de Kinshasa et la province de Kwango et enfin, à l'Ouest par l'Océan Atlantique et l'enclave Angolaise de Cabinda.

L'histoire de la région couverte par l'actuelle province du Kongo Central est intimement liée à celle de l'ensemble du pays en ce sens qu'elle était le centre de l'ancien Royaume Kongo. Cette dénomination "Kongo" fait référence, selon les langues locales, au chasseur ou aux armes de chasse. Cette activité étant très pratiquée à l'époque, est devenue le symbole dudit royaume.

Cette région a abrité les deux premières capitales du pays, à savoir VIVI et BOMA et, a été ainsi le premier point de contact avec les explorateurs arrivés à l'embouchure du fleuve Congo. Cette position fait d'elle, le témoin privilégié de l'histoire de la RDC.

Cette province est dominée par un climat tropical soudanien comprenant deux saisons : la saison sèche de 4 mois (de mi-mai à mi-septembre) marquée par une nébulosité constante ainsi que des précipitations presque nulles, et la saison des pluies (interrompue au mois de février) qui prend le reste de l'année ; la saison des pluies est caractérisée par des précipitations concentrées généralement sur une dizaine de jours par mois. La moyenne annuelle de ces précipitations varie de 900 mm pour l'extrême Sud-Ouest de la Province à 1.500 mm pour l'extrême Est de la Province.

Ce climat permet à la province d'entretenir une température moyenne annuelle assez uniforme qui oscille autour de 25°C.

La province ne dispose que de deux biefs fluviaux navigables. Le premier a comme point de départ et de chute le port de Banana. Ce dernier est relié aux deux autres ports de la province (Matadi et Boma) par une voie navigable sur le fleuve Congo, longue de 150 km et permet de favoriser un transport fluvial important. Le deuxième bief fluvial est celui de Mpioka–Kingangalong, long d'environ 80 km.

La province du Kongo Central comprend trois districts : la Lukaya dont le chef-lieu est Inkisi, les Cataractes dont le chef-lieu est Mabanza-Ngungu et le Bas-Fleuve dont le chef-lieu est Tshela. A leur tour, ces districts sont divisés en 10 territoires (Lukula, Tshela, Seke-Banza, Mbanza-Ngungu, Luozi, Songololo, Kasangulu, Madimba, Kimvula et Muanda), et ces derniers sont aussi subdivisés en 19 cités, 55 Secteurs, 366 Groupements et 6.514 Villages.

Par ailleurs, le Kongo Central compte deux villes Boma et Matadi (Chef-lieu) qui sont composées chacune de 3 communes.

L'organisation de l'Administration Provinciale au sens large comprend les Divisions Provinciales et les services techniques spécialisés repartis en services déconcentrés (Plan, Budget, Affaires sociales, Genre Famille et Enfant, etc.) et décentralisés (l'Agriculture et développement rural, la Santé, l'Éducation et les ITPR). Le portefeuille de l'Etat dans la province comprenant quelques entreprises publiques ou para publiques dont SONAS CADECO, SNEL, REGIDESO, SCTP, RVA, OVD, OR, OCC, RTNC, FPI, INS, INPP, LMC, etc. ;

Sur le plan judiciaire, la province dispose d'une Cour d'Appel, de 5 Tribunaux de Grande Instance, de 12 Tribunaux de Paix, d'un Tribunal pour enfant, d'un Parquet Général près la Cour d'Appel, de 5 parquets près les Tribunaux de Grande Instance et quelques parquets secondaires. Il sied de préciser qu'avec l'avènement de l'OHADA, la province s'est aussi dotée depuis 2013 d'un tribunal de commerce à Matadi.

¹Aux termes du décret signé par le Premier ministre, notamment le décret n°15/005 du 13 avril 2015 déterminant l'organisation et le fonctionnement des commissions d'installation de nouvelles provinces démembrées, Bas-Congo a repris son nom datant Kongo Central.

² INS, Annuaire statistique 2014, Juillet 2015, p.71

Le Kongo Central figure parmi les provinces les mieux dotées en structures socio-sanitaires et sa couverture est relativement bonne dans ce domaine. Les 31 zones de santé prévues sont opérationnelles avec 28 hôpitaux généraux de référence, 384 centres de santé, 665 postes de santé, 48 Instituts Techniques Médicaux (ITM), 6 instituts supérieurs des techniques médicales (ISTM), 735 pharmacies et 418 médecins. Malgré ces données, une bonne partie de la population n'a pas accès à des soins de santé de qualité en raison de la dégradation des infrastructures et de leur sous-équipement.³

La province dispose d'un réseau routier long d'environ 14.372 km, dont 1.370 km de routes nationales et 1.760 km de routes provinciales. Ce réseau routier constitue la voie d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et manufacturiers. La nationale N1 relie la capitale Kinshasa au port de Matadi sur 365 km puis au port de Boma permettant la grande partie des importations et exportations du pays.

De façon générale, les infrastructures routières du Kongo Central sont d'une qualité souvent bien supérieure à celle de la plus part des provinces du pays⁴. Toutefois, une grande partie du réseau routier de la province reste encore très dégradée et parfois même impraticable, surtout en saison pluvieuse : sur les 1.380 Km de routes nationales, 623 km seulement sont en bon état.



La nationale N1 reliant Kinshasa et Boma en passant par Matadi

Le Kongo Central dispose également des infrastructures aéroportuaires comprenant un aéroport militaire (Kitona), 4 aérodromes (Boma, Tshipi, Muanda et Inga)

³ INS, *Idem.*, p.205,207

⁴ BAD *étude économique et sectorielle Développement économique régional au Bas Congo dans le contexte de la décentralisation en rdc*, 2009, p.12

et 16 pistes de secours éparpillées à travers la Province et desservies par des avions petits porteurs utilisés surtout pour le transport des personnes. Cependant, il est à signaler que ces infrastructures aéroportuaires sont devenues vétustes et sous-équipées, tandis que les aéronefs, très vieux et ne répondant pas souvent aux standards internationaux, constituent le seul moyen de transport disponible pour plusieurs destinations.

Tableau 1 : Quelques chiffres clés sur la Province

Superficie en Km²	53 920
Villes	2
Territoires	10
Communes	6
Secteurs/ Chefferies	55
Quartiers	115
Cités	19
Groupement	364
Villages	6 514
Population en 2015	5 575 000
Densité (habitants par Km²)	100
Nombre habitants par médecin	418
Prévalence du VIH/ SIDA 2014	1,36 %
Prévalence de la malnutrition aiguë (enfant ≤ 5 ans)	11%
Espérance de vie à la naissance	47 ans
Taux net de scolarisation au primaire	74%
Taux d'accès à l'eau potable	61,3 %

Source : Annuaire statistique 2014, INS, juillet 2015, p.28

Pour ce qui est des infrastructures ferroviaires, le Kongo Central dispose d'un chemin de fer doté d'une ligne à voie unique de 365 km de long, de 57 ponts métalliques d'une longueur totale de 1.158 m, de deux tunnels de 90 m de longueur et de 40 gares. Cette voie ferroviaire est utilisée pour l'exportation et l'importation des marchandises qui passent par Kinshasa en provenance ou à destination des autres provinces du pays. Toutefois, elle n'est pas utilisée de manière optimale à cause notamment du non entretien des équipements ferroviaires devenus trop vétustes.

La situation sécuritaire de la province est généralement calme sur toute son étendue.

Sur le plan économique, la Province du Kongo Central est l'une des provinces les plus actives de la République Démocratique du Congo. Elle dispose de très nombreuses potentialités économiques telles que :

- sa situation géographique exceptionnelle fait d'elle la seule façade maritime du pays avec ses 35 km de littoral et ainsi la seule porte d'entrée et de sortie maritime du pays à travers laquelle transite plus de 80% du commerce extérieur via l'Océan Atlantique de la RDC. En effet, les trois seuls ports du pays sont situés au Kongo Central : (1) le port de Matadi de 1.610 m de long avec 10 quais, une superficie de 71.000 m² et une capacité d'accueil de 10 navires ; (2) le port de Boma d'une longueur de 450 m avec 4 quais et une capacité d'accueil de 4 navires ; et (3) le débarcadère de Banana avec une longueur de 75 mètres et une capacité d'accueil d'un navire. Ce dernier devrait être aménagé dans un proche avenir en port en eaux profondes.
- La proximité dont jouit la province du Kongo Central avec la capitale Kinshasa lui donne une valeur ajoutée énorme. En effet, Kinshasa avec ses 12 millions d'habitants⁵ constitue un débouché majeur pour les producteurs vivriers, les maraîchers et les pêcheurs de la province du Kongo Central.
- Le sous-sol du Kongo Central dispose d'importantes réserves minières et des carrières immédiatement exploitables. En effet, il existe dans cette province des indices de gisements de plusieurs minerais dont le phosphate, le cuivre, le plomb, le zinc, le vanadium, le sel gemme, le sel potassique, le marbre (rose, gris et noir), le granite (rose et noir), le grès arkosique, la cassitérite, le calcaire à ciment, le manganèse, le sable de verrerie, le sable asphaltique, le gypse, le kaolin, les schistes bitumeux, le calcaire, la bauxite, le fer, l'or et le diamant. Mais seuls les quatre derniers minerais sont exploités de façon artisanale, donnant ainsi de faibles rendements. Pour les autres ressources minières, leur sous-exploitation est liée à l'insuffisance des études de prospection minière

et géologique, à l'inexistence d'investissements et d'équipements appropriés et à l'absence d'une réelle politique minière.

- Sur l'Océan Atlantique, la province dispose d'importantes réserves pétrolières prouvées de l'ordre de 3 milliards de barils et de réserves probables d'environ 1 milliard de barils ainsi que du gaz, de sables et calcaires bitumeux estimés à 2 milliards de tonnes⁶.

En-dehors de l'Océan Atlantique qui le borde, le Kongo Central est parcouru par le Fleuve Congo qui coule tout le long de la province du nord au sud-ouest divisant celle-ci en deux, et par le fleuve Shiloango qui la traverse vers le Nord-Ouest. La Province est également traversée par plusieurs affluents notamment Inkisi, Kwuilu, Lukunga, Mpozo, ainsi que plusieurs rivières, des étangs naturels, des sources de montagne et de nappes phréatiques. Cette hydrographie abondante favorise un bon arrosage de la province et constitue des réserves d'eau pour l'irrigation, l'aquaculture et la pêche. Le potentiel de cette dernière peut atteindre une production de 2.000 tonnes de poissons par an⁷.

Ce réseau hydrographique exceptionnel du Kongo Central lui confère une richesse énergétique incommensurable. En effet, la Province abrite les barrages d'Inga 1 et Inga 2 dont la puissance exploitée à ce jour est respectivement de 351 Mégawatts et 1 424 MW (environ 20% de la capacité installée)⁸. Elle dispose également de deux autres barrages dont la capacité est non négligeable, à savoir Zongo et Nsanga. Ces barrages approvisionnent en électricité notamment la ville de Kinshasa, l'ancienne province du Katanga et d'autres pays tels que la République du Congo, la Zambie et l'Afrique du Sud. La province dispose également de 3 centrales thermiques (Muanda, Tshela et Lukula).



chute de Zongo

⁵ *Annuaire statistique 2014, INS, juillet 2015, p.71*

⁶ *BAD, op.cit., p. 12*

⁷ *UNDP, profil provincial Bas-Congo, 2009, p.5*

⁸ *PNUD, Rapport national «Énergie durable pour tous à l'horizon 2030», 2013, p15.*

Il est à remarquer toutefois qu'en dépit de son énorme potentiel de production électrique, la consommation locale d'énergie est faible : elle s'élève à peine à 380 706,2 MWH par an. Parmi les causes de cette faible consommation figurent essentiellement la vétusté et l'insuffisance des équipements de distribution (transformateurs, câbles, compteurs, poteaux, etc.), l'absence d'entretien du réseau de distribution qui devient de plus en plus surchargé, entraînant parfois des coupures intempestives d'électricité.



Le barrage d'Inga

Le tissu industriel du Kongo Central, assez diversifié, est constitué d'unités alimentaires (minoteries, brasseries, boulangeries), d'unités agro-industrielles (sucrierie, huileries), d'unités de production de matériaux de construction (cimenteries et carrières mécanisées), d'unités manufacturières (sacherie, imprimeries), d'installations pétrolières (raffinerie de pétrole) et laboratoires pharmaceutiques.

Du reste, le Kongo Central est avant tout une province à vocation agricole. Il possède d'immenses terres fertiles largement sous-exploitées ainsi que des milliers d'hectares de pâturages. Le capital forestier constitué de plus de 520.000 hectares renferme diverses essences forestières exploitables (51 essences)⁹ appartenant à quatre groupes de bois (bois rouge, bois blanc, bois noir et bois divers).

Le sol de la province est propice à la mécanisation agricole et à la culture intensive des plantes produisant les bio-carburants dont la demande est en pleine croissance dans le monde. En outre, ce sol est aussi propice au développement des graminées, des légumineuses et des différentes cultures entrant dans la composition des aliments pour bétail, notamment les plantes céréalières (maïs, soja), arachide, jatropha,

tournesol, colza, sésame, palmier à huile, les plantes saccharifères (canne à sucre), les plantes féculentes (manioc, bananes). Le Kongo Central est aussi réputé pour la production du café, du cacao et de l'hévéa.

Pourtant, ces activités agricoles qui occupent près de 70% de la population de la province sont restées peu développées car elles sont surtout pratiquées par des ménages agricoles non encadrés utilisant des outils rudimentaires, des semences non améliorées et des techniques culturales dépassées.

Dans la composition sectorielle des activités économiques de la province, il y a une forte dominance des activités du secteur primaire qui contribue à 78% au PIB de la province dont 55% pour la production agricole (végétale, aquacole, animale et forestière) et 23% pour les industries extractives (mines et hydrocarbures) ; le secteur des services contribue quant à lui à 12% au PIB et le secteur secondaire à 10%¹⁰.

La province du Kongo Central regorge d'une mosaïque de sites historiques et culturels : la Réserve de biosphère de Luki, les bonobos, les grottes aux poissons aveugles, les grottes de Mbanza Ngungu, l'ancien Marché des Esclaves à Nsiamfumu le Monument aux Porteurs, les chutes d'eau (Zongo, Vampa, Inga), le baobab historique de Stanley, le pont suspendu dit « pont Marechal » sur le fleuve Congo à la sortie de la ville sur l'axe Matadi-Boma, etc.

Fort de toutes ces potentialités, cette province offre d'importantes perspectives de développement pour l'avenir.

⁹BAD, *op cit.* p.21.

¹⁰INS, décembre 2015, *op. cit.* p. 14.

MATADI, LA VILLE DE PIERRES

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

BOMA – MATADI – MUANDA JUIN 2016



Statue de casseurs de pierres

Matadi qui signifie « pierre » en langue kikongo en référence aux rocs sur lesquels cette ville portuaire se trouve bâtie, est située au sud de la province du Kongo Central. La ville de Matadi est le chef-lieu de la province. Cette ville a vu le jour avec les travaux de construction du port international en 1886 ainsi qu'avec les travaux de construction de la ligne de chemin de fer Matadi-Stanley Pool (Kinshasa) en 1890. C'est en 1964 qu'elle a obtenu le statut de ville.

Avec une superficie de 110 km², et une population de plus 300.000 d'habitants, cette ville qui est étirée à flanc de collines suite à la prééminence de son relief, est séparée de 352 kilomètres de la ville province de Kinshasa. Matadi bénéficie d'une localisation particulière : la ville se trouve à l'extrême limite de la zone de navigabilité accessible depuis le port de Banana sur l'embouchure du fleuve Congo, située à 148 kilomètres vers l'ouest. Le confluent du Congo avec la rivière M'Poza se trouve également en amont de la ville.

Elle est caractérisée par un climat tropical de savane avec 4 mois de saison sèche de juin à septembre et 8 mois de saison pluvieuse d'octobre à mai. La ville de Matadi connaît une température moyenne de 25°C et une température maximale de 42°C.

L'import-export et le commerce caractérisent l'économie de cette ville et fait d'elle la troisième ville du pays après Kinshasa et Lubumbashi. Elle jouit d'énormes atouts qui font d'elle un point important d'approvisionnement des biens de consommation. En effet, elle est une des grandes portes d'entrée et de sortie de la République Démocratique du Congo. Avec son port, le plus grand du pays, Matadi est l'une des finalités stratégiques essentielles dans l'économie de la RDC.

La ville de Matadi est subdivisée en trois communes : (1) Matadi qui couvre tout le centre-ville, (2) Nzanza qui est située dans les collines du sud de la ville et héberge des quartiers populaires en expansion, et enfin (3) Mvuzi, une Commune située à l'ouest de la ville à proximité du fleuve Congo et de la rivière M'Poza.

Quatre grands marchés caractérisent cette ville. Le marché Damare est situé dans la commune de Matadi et est dominé par le petit commerce ; les Marché du sud et Marché Mvuadu sont localisés dans la commune de Mvuzi et ont respectivement pour référence la friperie et le lieu d'approvisionnement des autres marchés ; le marché Nzanza qui est situé dans la commune de Nzanza avec pour particularité le commerce des produits alimentaires.

Contrairement à Boma et d'autres localités du Kongo Central, les grandes artères et avenues de Matadi sont généralement asphaltées. L'Electricité est stable du fait que la ville est à proximité du barrage d'Inga. Par contre, l'eau reste une denrée très rare à cause du relief qui caractérise cette ville.

La ville de Matadi compte treize Instituts Supérieurs. Quinze principaux hôtels de la ville offrent des services commodes.

Long de 722 mètres, le pont maréchal relie la route de Matadi à Boma, la principale voie d'écoulement des produits vivriers et des hydrocarbures. Ce pont est le seul qui permet de traverser le fleuve sur son cours moyen et inférieur. Matadi constitue le point d'aboutissement du chemin de fer Matadi-Kinshasa.

C'est dans cette ville qu'est implantée la minoterie de Matadi "MIDEMA" qui est l'une des plus grandes industries agro-alimentaires du pays et produit principalement la semoule et la farine de froment ainsi que plusieurs autres produits divers consommés dans les villes et localités voisines.

A l'exception de la Direction Régionale de la Banque Centrale du Congo, les institutions financières bancaires présentes dans la ville sont BCDC, BIAC, BGFI, ECOBANK, FBNBANK, FIBANK, PROCREDIT, RAWBANK, TMB, STANDARD BANK et SOFIBANQUE. Ces dernières offrent des services aux salariés et généralement aux moyennes et grandes entreprises. La ville abrite aussi trois Coopératives d'Épargne et de crédit agréées (CEAC, MECRE et CADECO) et FINCA, une institution de microfinance. Ces structures de microfinance s'intéressent essentiellement aux MPME et aux salariés. Toutes les institutions financières sont concentrées au centre-ville dans la commune de Matadi.

Selon les témoignages des acteurs locaux, **il existe une culture de réserve des populations locales vis-à-vis de l'emprunt, qu'il soit formel ou non.** Pour les personnes qui consentent à contracter un emprunt, il y aurait une préférence pour les prêts individuels que ceux en groupe, l'absence du partage de risque étant un autre trait culturel.

Sur le plan sécuritaire, la ville de Matadi est généralement calme, la circulation va jusqu'à des heures tardives.

Tableau 2 : Coûts de quelques produits et services à Matadi

LIBELLÉ	COÛT
Loyer (Bail Commercial)	150 – 400 USD
Hébergement Hôtel (chambre standard)	50-160 USD
Electricité (par KWh)	En moyenne 10 USD par mois (usage domestique)
Carburant	1,5 – 1,8 USD par litre
Transport	0,5 USD la course
Location véhicule (par heure)	10 USD
Billet avion Aller-Retour (Kinshasa-Matadi)	240 USD

Source : Enquête FPM, avril 2016

BOMA, VILLE PORTUAIRE

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

BOMA – MATADI – MUANDA JUIN 2016



Port de Boma

Boma, première capitale de l'État indépendant du Congo et du Congo Belge, signifie "fortin" en langue Kikongo. Cette langue et le dialecte Kiyombe sont les deux langues les plus parlées mais le Lingala reste la langue commerciale de la ville.

La ville portuaire compte plus de 350.000 habitants pour une superficie de 65 km² avec une densité de 2.500 habitants/km². Elle est située à 125 kilomètres de Matadi, 117 kilomètres de Muanda et 470 kilomètres de Kinshasa.

Située sur la rive droite du fleuve Congo sur une plaine alluviale avec une altitude de 8 mètres au niveau du fleuve, la ville de Boma a un climat tropical soudanien et sa température moyenne varie entre 20 et 25°C. Son relief est dominé par le bas plateau mais il existe quelques collines qui dominent la partie nord et la partie ouest de la ville.

Cette ville portuaire est traversée par deux cours d'eaux principaux, le fleuve Congo et la rivière Kalumu.

Sur le plan administratif, la ville de Boma est subdivisée en trois communes dont Kabondo située à l'entrée de la ville en venant de Matadi. Cette commune comprend le marché Dumbi qui est caractérisé par la vente des produits alimentaires. Nzadi, la commune du centre-ville, abrite les boutiques et magasins et une activité fortement marquée par la vente des "Bilokos" (friperie et articles d'occasion). Quant à la commune de Kalamu située entre les deux premières communes, elle abrite

le marché Dinalo dont l'activité principale est aussi la vente des produits alimentaires.

Boma dispose de quelques instituts supérieurs et universitaires à savoir : Université Président Joseph Kasa Vubu, Institut Supérieur Pédagogique (ISP), Institut Supérieur Technique et Commerce (ISTC), Université Libre de Kinshasa extension Boma (ULK).

En ce qui concerne les infrastructures, Boma possède un aéroport qui accueille des petits de transport porteurs appartenant à quelques sociétés basées à Kinshasa, dont les vols sont réguliers et quotidiens avec escale à MATADI ou en direct. Il n'existe que deux stations-services dans la ville. L'alimentation en énergie électrique de la ville de Boma est assurée par la centrale hydroélectrique d'Inga dont l'énergie active distribuée est de 61.469 Mégawatts heure et l'énergie active consommée est de 32.631 MWH¹²

En ce qui concerne les structures hôtelières, Boma dispose de dix principaux hôtels de standing de tourisme.

La situation sécuritaire est en général calme.

L'économie de la ville portuaire est caractérisée principalement par le commerce des produits importés et une intense activité commerciale. Concernant les denrées alimentaires, la ville s'approvisionne à Kinshasa et importe plus de l'Angola.

¹¹ L'unité Mégawatts-heure exprime la quantité d'énergie réellement produite.

¹² Décret n° 12/041 du 02 octobre 2012 portant interdiction de l'importation de véhicules d'occasion de plus de 10 ans.

Elle possède un certain nombre d'atouts qui font d'elle l'une de plus importantes villes de la province et du pays. Elle a entre autres (1) le port de Boma qui est situé sur la rive droite du fleuve Congo et qui constitue un point d'entrée des plusieurs produits consommés dans la province et d'autres villes du pays, et (2) un sol sablonneux permettant d'entretenir une activité agricole assez intense.

En termes de contraintes, la ville de Boma est marquée par :

- l'absence de marchés construits ;
- la non mécanisation de l'agriculture, uniquement pratiquée par les ménages ;
- un ralentissement de l'activité portuaire notamment la réduction du nombre de véhicules importés suite à l'interdiction de l'importation des véhicules de plus de 10 ans¹⁵. Cette mesure a eu pour conséquence une augmentation du prix de vente des véhicules suite à leur rareté et la diminution des recettes liées à l'importation pour les structures directement impliquées (DGDA, OCC, SCPT, OGEFREM et plusieurs agences de transit) mais aussi une baisse des activités pour les autres commerces connexes (vente de Bilokos dont l'importation se fait souvent à l'intérieur des véhicules ou des containers contenant ces véhicules). Par conséquent, il s'observe une baisse du pouvoir d'achat de la population de Boma.

La ville de Boma dispose de plusieurs sites touristiques dont notamment le baobab de Stanley qui est un grand arbre dans le creux duquel l'explorateur britannique Henry Morton Stanley aurait passé des nuits à son arrivée à Boma venant de la côte orientale de l'Afrique de l'océan indien. Ce baobab existe depuis 700 ans et fait à ce jour 19 mètres de diamètre. La ville abrite aussi les plus vieux sites de l'implantation missionnaire dont les traces sont la première cathédrale catholique en pièces métalliques.

Les institutions financières actuelles dans la ville de Boma se composent de 7 Banques (BCDC, BIAC, FBNBANK, RAW BANK, TMB, BGFI, AFRILAND), 2 IMF (FINCA et BUSINA) ainsi que 2 COOPEC (CEC et CADECO). En ce qui concerne les banques, elles accordent plus de crédits aux salariés ainsi qu'aux

moyennes et grandes entreprises ; les institutions de microfinance et les coopecs ont pour cible les MPME et les salariés.

Selon les acteurs locaux, la mauvaise réputation de certaines structures de micro finance renforce la méfiance des populations en matière de crédit ; cette réserve est déjà un trait culturel au niveau de la ville de Boma. En outre, il faut signaler qu'il y'a eu fermeture de quelques coopératives dont les plus connues sont CEAC et CBCO suite à une mauvaise gestion entraînant aussi une perte de confiance de la part des clients. Les populations donnent l'impression d'avoir plus confiance dans les banques que dans les structures de micro finance et coopératives.

Tableau 3 : Coûts de quelques produits et services à Boma

LIBELLÉ	COÛT
Loyer (Bail Commercial)	200 – 800 USD
Hébergement Hôtel (chambre standard)	80-150 USD
Electricité par ampérage (par KWh)	En moyenne 8 USD par mois (usage domestique)
Carburant	0.9 USD par litre
Transport	0,5 USD la course
Location véhicule	50 -100 USD
Billet avion Aller-Retour (Kinshasa-Boma)	190 USD

Source : Enquête FPM, avril 2016

MUANDA, CITÉ CÔTIÈRE

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

BOMA – MATADI – MUANDA JUIN 2016



Plage de Muanda

Située dans le Sud-Ouest du Kongo Central à 242 km de Matadi, la cité de Muanda ex-chef-lieu du territoire de Muanda, tire son nom du groupement de Muanda avec qui elle partage la frontière nord. Muanda est la seule agglomération côtière du pays qui partage les frontières avec l'océan.

C'est depuis 1958 que la cité de Muanda était une agglomération constituée des ressortissants de villages voisins et localités de Banana, Camp de plaine et Camp Noël et Baki, devenant ainsi une grande localité cosmopolite. C'est une localité côtière entourée de quelques beaux sites : la crique sablonneuse bordée de palétuviers de Tonde à 8 km au nord de Muanda, et le parc marin des Mangroves situé à l'embouchure du fleuve Congo.

Muanda reçut le statut de Cité en 1987 mais elle est dépourvue de la personnalité juridique. Elle a une superficie de 73 km² et sa population est estimée à un peu plus de 100 000 habitants. La Cité est subdivisée en cinq grands quartiers que sont Banana, Malamba Bendo, Océan, Tshitshompo et Vulumba.

La cité de Muanda connaît un climat tropical subdivisé en deux saisons : la saison de pluies qui va du 15 octobre au 15 mai avec une mini saison sèche au mois de janvier et février, ainsi que la saison sèche proprement dite qui compte les cinq mois restants (de mi mai, juin à septembre, à mi octobre). Le régime pluviométrique y est inconstant à cause des perturbations atmosphériques qui découlent des vents de Benguela (sud de l'Angola) et de l'influence des autres vents marins. Cette cité est bâtie sur un relief de basse plaine dans laquelle, il existe quelques petites vallées et galeries boisées.

La cité est dotée d'un parquet secondaire et d'un tribunal de paix. Elle dispose de quelques instituts supérieurs tels que Institut Supérieur Technique et Commerce (ISTC) extension Muanda, Institut Supérieur de Théologie de réveil (ISTR) de Muanda, Ecole biblique de chemin d'Emmaüs de Muanda et Institut Supérieur de Navigation de Pêche (ISNP) ; ce dernier est l'unique institut spécialisé en cette matière en RDC et en Afrique centrale.

Contrairement à la situation instable qu'à traverser la cité dans les années passées suite aux mouvements de refoulement des congolais en Angola et à Soyo, actuellement la situation sécuritaire est calme.

Par rapport aux infrastructures, Muanda bénéficie qu'une route asphaltée au centre-ville. Faut d'ouvrages d'assainissement (caniveaux, rigoles, etc.), les eaux de ruissellement occasionnent par endroits des difficultés de circulation. La route n'est pas la seule voie pour arriver à Muanda ; il est possible de rallier la cité par la voie maritime (qui n'est pas très praticable cependant) et la voie aérienne.

L'eau potable est une denrée rare dans cette cité, la REGIDESO ne disposant pas des capacités suffisantes pour faire face à la demande locale. Les habitants recourent aux puits qu'elles creusent avec l'aide du service de développement rural ou aux forages aménagés par deux grandes entreprises de la place (approvisionnement gratuit). Quand bien même la centrale électrique de la société PERENCO alimente quelques quartiers, Muanda connaît un grand problème de disponibilité de l'énergie électrique, la SNEL n'arrivant pas à alimenter toute la cité.

Le secteur économique de Muanda est très différent des autres parties du pays en termes de production industrielle. Sa principale activité économique est l'extraction pétrolière, tenue par deux sociétés à savoir la Société Congolaise des Industries de Raffinage (SOCIR) et la PERENCO-REP qui est une société française exploitant le pétrole brut en mer et sur terre ferme. Malgré sa potentialité pétrolière et peut-être en raison de la taille de la population, la Cité ne compte que deux stations-services appartenant à des privés.

En dehors de l'exploitation pétrolière, viennent ensuite les activités vivrières qui ont longtemps eu du mal à cohabiter avec l'exploitation du pétrole. Aussi, Muanda ne dispose-t-elle que d'un seul grand marché (en construction) et les autres points de vente sont concentrés principalement le long des grandes avenues.

Le port de banana situé à plus de 10 km de la cité de Muanda est en plein aménagement et constitue probablement l'une des principales perspectives de cette cité.

En termes de contraintes, la cité est exposée à :

- une faible organisation du secteur agricole ;
- une difficulté d'accès : la route qui mène de Boma à Muanda n'est pas asphaltée, et est presque impraticable pendant la saison des pluies.

Les institutions financières présentes à Muanda sont essentiellement des banques commerciales (BIAC, FBNBANK, RAWBANK, TMB). Il n'y a aucune institution de micro finance ni de coopérative d'épargne de crédit en dehors des structures de microfinance informelles. De ce fait, les micro et petites entreprises qui ne sont pas la cible des banques n'ont pas accès des sources de financement formelles et à des coûts comparables à d'autres localités.

Tableau 4 : Coûts de quelques produits et services à Muanda

LIBELLÉ	COÛT
Loyer (Bail Commercial)	250 – 500 USD par mois
Hébergement	80 – 180 USD
Carburant	1 USD par litre (essence)
Transport interne	0,5 USD la course à voiture taxi ou mototaxi
Location véhicule	10 USD par course
• Trajet Aller-Retour (boma-Muanda) • Trajet aller- Retour par avion	30 USD (en fonction du véhicule) 190 USD

Source : Enquête FPM, avril 2016

LA DEMANDE EN SERVICES FINANCIERS

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

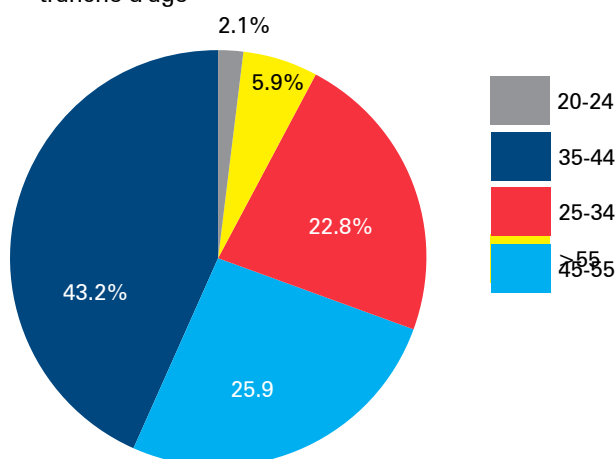
BOMA – MATADI – MUANDA JUIN 2016

CARACTÉRISATION DES MPME

Les MPME des trois villes étudiées dans la province du Kongo Central sont majoritairement tenues par des hommes (56%).

En s'intéressant à la répartition des promoteurs par tranches d'âge (graphique 1), l'on remarque que la majorité d'entre eux (91,9%), tous sexes confondus, sont dans la tranche d'âge de 25 à 55 ans.

Graphique 1 : Répartition des promoteurs par tranche d'âge

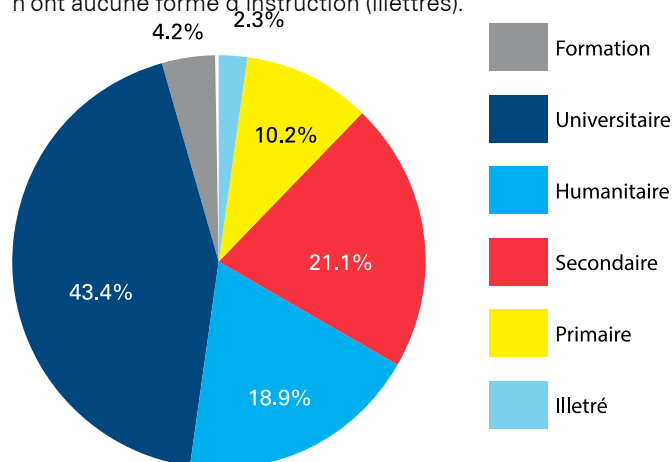


Source : Enquête FPM, avril 2016

Par ailleurs, le fait qu'à peine 2 % des entrepreneurs interrogés aient moins de 25 ans traduit une très faible dynamique entrepreneuriale au niveau de la jeunesse ; cela peut aussi laisser supposer qu'en règle générale de nombreuses personnes se lancent dans l'activité entrepreneuriale indépendante après d'autres expériences professionnelles ou après la formation. Cette situation peut être imputable au fait que la province du Kongo Central connaît un déficit de structures d'encadrement des jeunes en matière d'entrepreneuriat. En effet, la province ne compte que quatre Centres de formation professionnelle chargée d'assurer l'encadrement des jeunes¹³.

¹³ INS, *op.cit.* p.110.

Pour ce qui est du niveau d'instruction (graphique 2), près de 45% des entrepreneurs du Kongo Central interrogé ont le niveau des Humanités, et près d'un cinquième ont un niveau universitaire. Seuls, 2,3% n'ont aucune forme d'instruction (illettrés).



Graphique 2 : Répartition des MPME suivant Le niveau d'instruction

Source : Enquête FPM, avril 2016

Concernant l'âge de l'entreprise, il convient de noter que les MPME étudiées sont très jeunes. En effet, plus de 60% des MPME existent depuis moins de 6 ans. Et parmi elle, près de 30% ont moins de 3 ans d'âge. Cela traduit une faible propension à rester pérenne dans le temps. Le tableau ci-dessous montre la répartition des promoteurs par ancienneté d'entreprise.

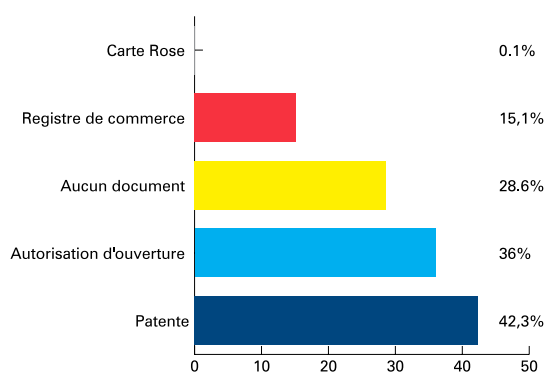
Tableau 5 : Répartition des promoteurs par ancienneté d'entreprise

Age de l'entreprise	Tranche d'âge du promoteur						TOTAL
	<20	20-24	25 - 34	35 - 44	45 - 55	>55	
< 1 an	0,0%	0,1%	2,3%	2,4%	0,3%	0,0%	5,1%
1 - 3 ans	0,0%	1,7%	7,3%	11,4%	3,6%	0,1%	24,2%
4 - 6 ans	0,0%	0,1%	10,1%	16,0%	6,3%	0,4%	32,9%
7 - 9 ans	0,0%	0,1%	2,6%	8,3%	6,2%	0,9%	18,1%
10 - 20 ans	0,0%	0,0%	0,7%	4,0%	5,4%	2,2%	12,2%
> 20 ans	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%	4,2%	2,3%	7,4%
Total	0,0%	2,2%	22,8%	43,1%	25,9%	5,9%	100%

Source : Enquête FPM, avril 2016

En ce qui concerne le niveau de formalisation, l'on note que les entreprises du Kongo Central ont un niveau de formalisation très faible. À peine 15% des MPME étudiées ont un numéro d'immatriculation au registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM). Plus d'un tiers des entreprises interrogées (36,1%) détiennent une autorisation officielle d'ouverture auprès des autorités locales. On note en outre que seulement 42% des MPME étudiées ont la patente pour la simple raison qu'elle fait davantage l'objet de contrôle par les autorités locales. Près de 30% fonctionnent sans la moindre autorisation exigée par la législation congolaise dans le cadre de la constitution officielle d'une entreprise.

Graphique 3 : Répartition des MPME suivant la nature des documents d'existence



Source : Enquête FPM, avril 2016

Ces chiffres indiquent qu'il y a encore un travail important à mener au niveau de la province en matière d'action de sensibilisation et d'information sur la nécessité d'adopter les formes juridiques et les documents y afférents conformément aux dispositions de l'OHADA.

En considérant séparément les 3 villes de l'étude, il s'observe qu'à Matadi la majorité des MPME (39%) œuvrent sans le moindre document. Alors que ce pourcentage est plus faible pour les deux autres villes (24% pour Boma et 22% pour Muanda). En effet, à Boma près de la moitié des MPME évolue avec uniquement une autorisation d'ouverture locale. Quant à Muanda, le niveau de formalisation est le plus élevé : près 7 entreprises sur 10 disposent de la patente.

Il est à rappeler que la création d'une entreprise comprend l'obtention :

- d'un numéro d'enregistrement au Registre de Commerce (RCCM) auprès du greffe du tribunal divisionnaire de commerce ¹⁴;
- d'un numéro d'identification nationale ;
- d'un numéro d'impôt ;
- de la lettre d'autorisation d'ouverture au niveau de la commune ;
- du Permis d'exploitation (c'est une autorisation délivrée au niveau des services du ministère de l'environnement).

Dans le présent rapport, il est donc entendu par entreprise formelle, une unité économique disposant en plus des autorisations administratives locales, au moins de (1) la patente ou un Numéro d'enregistrement au Registre de Commerce (2), ou un numéro d'identification et/ou un Numéro d'impôt selon le cas.

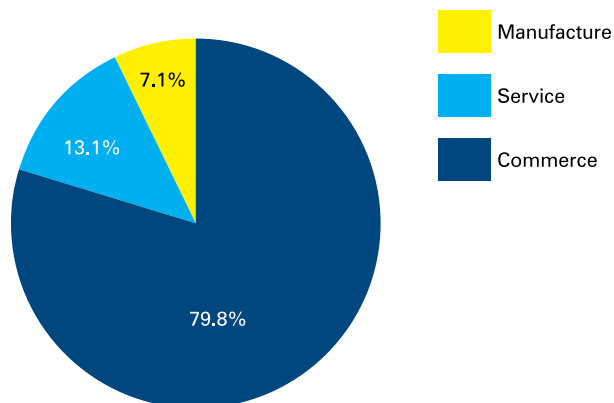
Ainsi, il apparaît clairement que la formalisation des unités économiques de la Province serait un facteur crucial pour la facilitation de leur accès au financement bancaire d'autant plus que les banques exigent la présentation de ces documents comme préalable à l'ouverture de compte au nom d'une entreprise.

En ce qui concerne les activités menées par les entreprises de la Province, on retrouve au premier plan, le commerce avec 80% de MPME qui évoluent dans ce domaine, 13 % des MPME sont dans les services et 7% dans la manufacture.

Parmi les MPME faisant du commerce, 35% sont dans l'alimentation et les boissons, 25% sont dans l'habillement et le textile et 11% sont dans le commerce des matériaux de construction à travers les quincailleries.

¹⁴ L'obtention de ce numéro est au préalable soumise à la présentation des 3 documents à savoir (i) le tenant lieu des activités libérales (attestation) ; (ii) l'attestation de Bonne conduite vie et mœurs ; (iii) l'attestation de résidence. Ces trois documents sont obtenus au niveau de la maison communale moyennant le paiement de 7000 CDF à 10000 CDF.

Graphique 4 : Répartition des MPME par domaine d'activité



Source : Enquête FPM, avril 2016

Au niveau des entreprises de services, ce sont les restaurants qui sont les plus nombreux (30,9%) ; les salons de coiffure viennent en deuxième position avec près de 20%, suivis des services avec le transport et les agences de voyage (15,5%). Quant aux MPME évoluant dans la manufacture, plus de la moitié d'entre elles (54,7%) sont dans la production artisanale, 26,4% dans l'agro-alimentaire et les 19% restants sont dans la production d'habillement et tissu.

CATÉGORISATION DES MPME

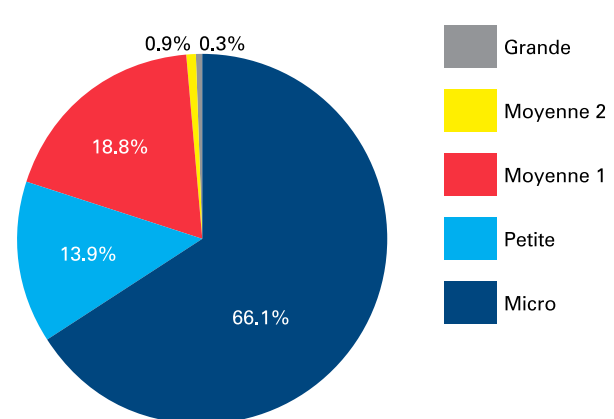
Afin de mieux étoffer l'analyse des données au regard des objectifs de l'étude, la répartition des entreprises rencontrées s'est faite suivant la catégorisation du niveau du chiffre d'affaire annuel. Ainsi 5 catégories ont été retenues :

- Micro : 1 à 50.000 USD
- Petite : 50.001 à 100.000 USD
- Moyenne 1 : 100.001 à 400.000 USD
- Moyenne 2 : 400.001 à 1.000.000 USD
- Grande : plus de 1 000.000 USD.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, les Micro entreprises sont dominantes et représentent presque les deux tiers des MPME des trois villes étudiées.

Graphique 5: Répartition des MPME par catégorie

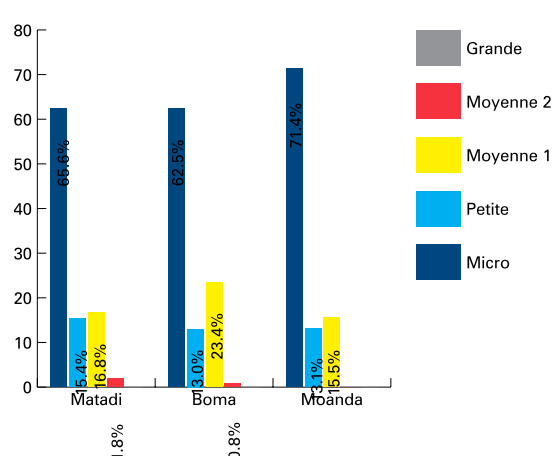
Source : Enquête FPM, avril 2016



Cette configuration est plus prononcée à Boma où les plus de sept entreprises sur dix sont des micro, et de près d'une entreprise sur cinq est de la catégorie Petite. Les entreprises classées comme étant Moyennes 2 sont situées à Matadi et à Boma.

De très nombreuses entreprises de Matadi évoluant dans l'hôtellerie, la restauration, les produits surgelés (chambre froide), la quincaillerie, le transport des marchandises (camions remorques), le commerce général et l'import-export peuvent être classés comme "Grandes entreprises" mais elles n'ont pas été prises en compte dans l'échantillon. En effet, il est important de souligner que l'étude s'est exprès focalisée sur les MPME, cibles de l'étude, et donc les grandes entreprises déjà identifiées comme telles n'ont pas été enquêtées.

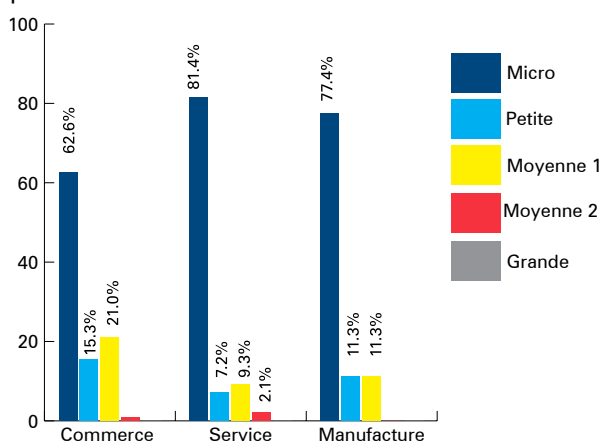
Graphique 6 : Répartition des MPME par ville et par catégorie



Source : Enquête FPM, avril 2016

Le graphique ci-dessus illustre bien que c'est à Boma où l'on retrouve un pourcentage plus élevées d'entreprises se trouvant dans la catégorie de Moyenne entreprise 1 que dans les autres villes d'étude.

Graphique 7: Répartition des MPME par catégorie et par domaine d'activité



Source : Enquête FPM, avril 2016

Pour mieux appréhender la configuration des entreprises dans la Province de manière générale (total des MPME enquêtées), le tableau ci-dessous fait une synthèse pour chaque ville de la répartition des entreprises rencontrées par catégorie et par domaine d'activité.

Tableau 6 : Répartition des MPME par catégorie, par domaine d'activité et par ville (%)

		MATADI	BOMA	MUANDA	TOTAL
MICRO	Commerce	18,9%	13,8%	17,3%	50,0%
	Manufacture	1,2%	3,5%	0,8%	5,5%
	Service	4,4%	4,6%	1,6%	10,6%
	Sous-total	24,5%	21,8%	19,7%	66,1%
PETITE	Commerce	5,2%	3,6%	3,3%	12,1%
	Manufacture	0,3%	0,4%	0,1%	0,8%
	Service	0,3%	0,5%	0,1%	0,8%
	Sous-total	5,8%	4,6%	3,6%	13,7%
MOYENNE1	Commerce	5,5%	7,2%	4,0%	16,7%
	Manufacture	0,4%	0,3%	0,1%	0,8%
	Service	0,4%	0,7%	0,1%	1,2%
	Sous-total	6,3%	8,2%	4,3%	18,7%
MOYENNE2	commerce	0,4%	0,3%	0,0%	0,7%
	service	0,3%	0,0%	0,0%	0,3%
	Manufacture	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Sous-total	0,7%	0,3%	0,0%	1,0%
GRANDE	Commerce	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%
	Manufacture	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Service	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Sous-total	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%
TOTAL		37,40%	34,90%	27,6%	100%

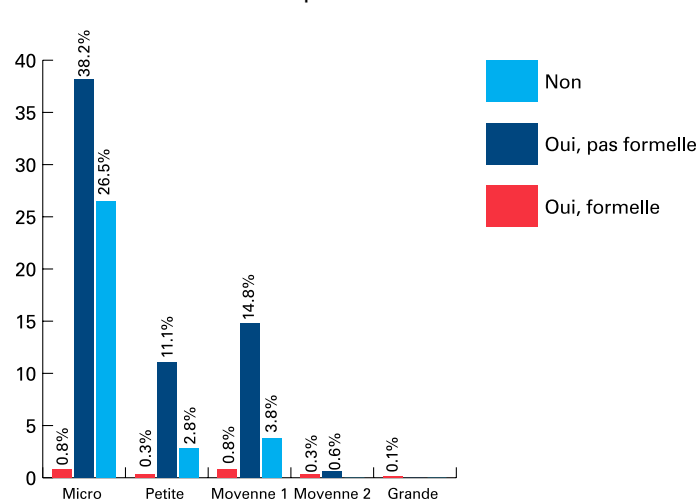
Source : Enquête FPM, avril 2016

DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

En ce qui concerne la disponibilité des informations financières, seules 2,4% des entreprises tiennent une comptabilité de façon formelle avec production d'états financiers ; 33% ne tiennent aucune comptabilité et 64,7% la tiennent en utilisant des outils de gestion élémentaire leur permettant de calculer au moins la marge brute d'autofinancement (cash-flow). En considérant les catégories, un nombre non négligeable de microentreprises ne tiennent aucune comptabilité (40%) mais 58% des petites entreprises la tiennent en utilisant des outils de gestion élémentaire.

Ainsi, on se rend compte que plus l'entreprise est grande plus la propension à tenir une comptabilité soit formelle soit basée sur les outils élémentaires de gestion est grande, même l'absence de formalisation qui rendrait obligatoire la production d'états financiers.

Graphique 8 : Répartition par catégorie des MPME suivant la tenue d'une comptabilité



Source : Enquête FPM, avril 2016

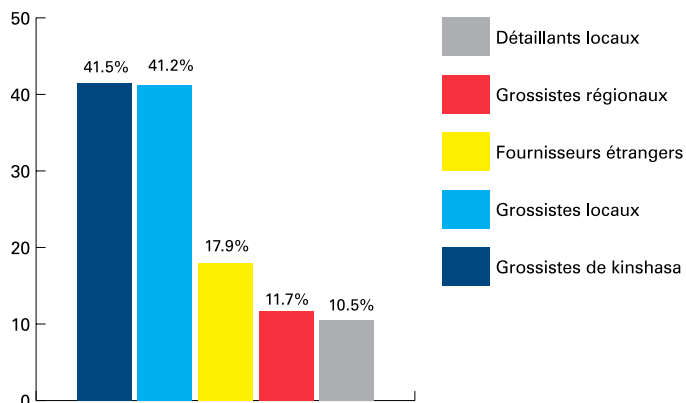
FOURNISSEURS ET CLIENTS

Plus de 40% MPME de la province s'approvisionnent auprès d'autres entreprises locales (grossistes locaux) et un pourcentage similaire au près des grossistes de Kinshasa. Le pourcentage élevé d'approvisionnement à partir de Kinshasa s'explique du fait de la position géographique de proximité dont jouit la province par rapport à la capitale.

Quant aux échanges commerciaux internationaux et régionaux, il est noté que seules 12% des MPME s'approvisionnent auprès de grossistes régionaux (provinces limitrophes) et près de 20% des MPME s'approvisionnent auprès des entreprises et fournisseurs étrangers.

Les pays les plus cités comme origines des marchandises importées sont l'Angola (79,8%), Chine (13,5%) et Nigeria (5%). Le fait que la somme des pourcentages obtenus dépasse 100% indique que plusieurs entreprises s'approvisionnent à la fois au niveau provincial, national ou à l'étranger (ou de plusieurs pays à la fois).

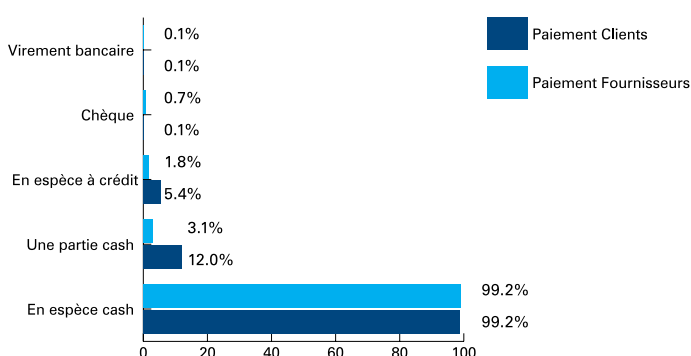
Graphique 9 : Répartition des MPME par type de fournisseurs



Source : Enquête FPM, avril 2016

Près de la totalité des MPME de la province paient leurs fournisseurs cash. En outre, moins de 1% des MPME interrogées ont recours au virement bancaire pour payer leurs fournisseurs et le chèque n'est presque pas utilisé à cet égard.

Graphique 10 : Mode de paiement fournisseur



Source : Enquête FPM, avril 2016

Les ventes à crédit, qu'elles soient totales ou partielles ne concernent que 4% des cas et dans la majorité des situations où cela a été constaté, le délai de remboursement accordé par le fournisseur n'excède pas 7 jours. En outre, il est à noter que dans 90% des cas le fournisseur vend au même prix, et ce, que la vente soit cash ou à crédit.

Quant aux transactions financières, il convient de noter que 18% des opérations se font exclusivement

en USD et pour 26% exclusivement en CDF. 20% des MPME enquêtées utilisent les deux devises avec prédominance du dollar américain et 27% utilisent aussi les deux devises mais avec prédominance du franc congolais. Dans 9,2% des cas les transactions avec les fournisseurs se font soit en Kwanza seul soit de manière combinée avec l'une ou l'autre monnaie (dollars et francs).

En ce qui concerne le mode de paiement des clients, force est de constater que dans quasiment 100% des cas, les achats des clients se font au comptant (cash).

Par contre, pour ce qui est de la vente aux clients, le graphique ci-dessus indique que dans 36% des cas les ventes se font exclusivement en franc, dans 52% des cas les ventes des clients se font en francs et en dollars avec une prédominance toutefois pour la devise locale.

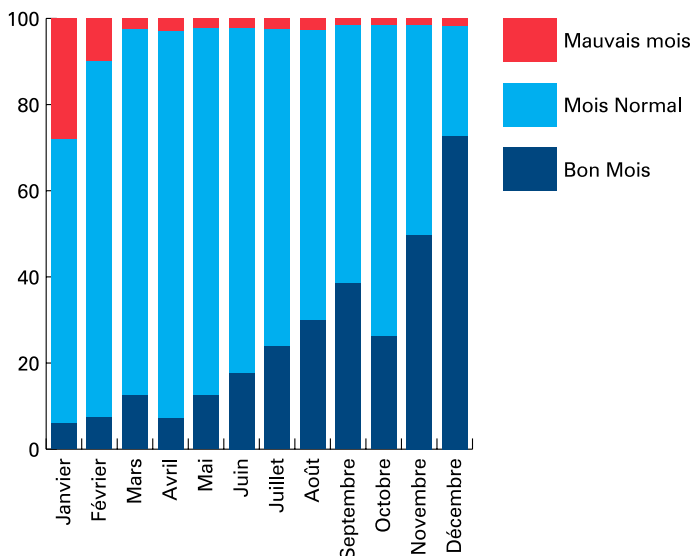
UNE SAISONNALITÉ DES REVENUS LIÉS À LA PÉRIODE

L'estimation de l'évolution du niveau des revenus et dépenses des MPME au cours d'une année montre que ces dernières font des recettes les plus élevées durant le dernier trimestre de l'année (novembre et décembre). Cette situation est particulièrement expliquée par les événements liés aux festivités de fin d'année. Le mois de septembre connaît aussi des ventes importantes suite à la rentrée scolaire.

Etant donné qu'il y a une forte disponibilité de liquidité auprès des MPME durant cette période, les institutions financières peuvent trouver en ces moments, la facilité de collecter l'épargne afin de lutter contre l'épargne informelle (ristourne/ épargne à la carte) et la forte thésaurisation.

A contrario, les mois de janvier et février sont les mois au cours desquels les MPME réalisent moins de recettes. Cette situation conjoncturelle est inhérente aux dépenses engagées pendant les temps de fêtes.

Graphique 11 : Evolution des recettes au cours d'une année

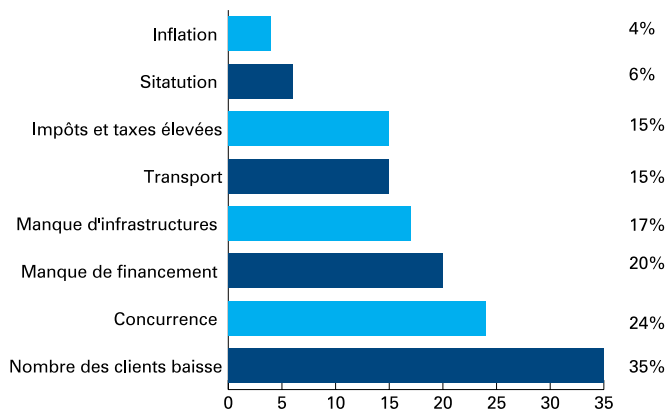


Source : Enquête FPM, avril 2016

L'évolution des recettes au cours de l'année s'explique par la vocation agricole de la province et par l'économie de la province caractérisée par la prédominance du commerce. 35% du commerce concerne les produits alimentaires qui font l'objet de transactions au niveau local (64% sont acquis auprès des grossistes locaux).

Contrairement aux autres provinces de la RDC, les entreprises du Kongo Central sont celles qui connaissent le moins de croissance d'une année à une autre¹⁵. En effet, 29% constatent une décroissance dans leurs activités et près de 40% des entrepreneurs du Kongo Central déclarent que leurs activités sont restées stables (ni croissance, ni décroissance).

Graphique 12 : Contraintes à la croissance des MPME



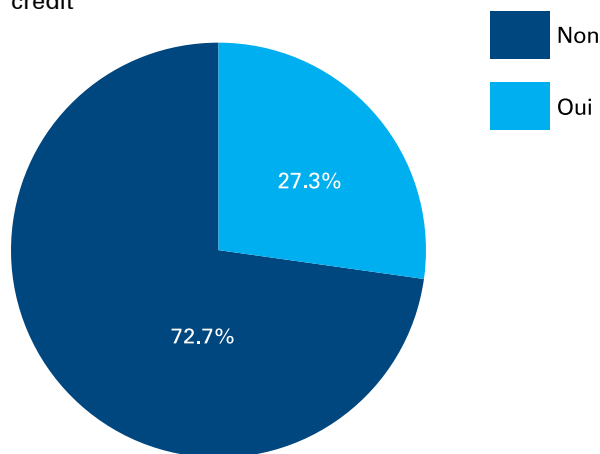
Source : Enquête FPM, avril 2016

Plus de 93% des MPME rencontrées déclarent qu'il existe des contraintes liées à la croissance des activités économiques dans la Province. La contrainte la plus difficile à surmonter selon elles est la baisse de la clientèle (35%). Dans également 35% des cas les contraintes sont liées à la concurrence déloyale. Cette situation est due au fait que les grandes entreprises ainsi que des expatriés abuseraient de leur position dominante en faisant à la fois l'importation et le commerce de détail, ce qui ruine le commerce des micro et petite entreprises qui en règle générale s'approvisionnent localement.

Pour près de 15% de MPME interrogées, les taxes et impôts (il s'agit ici des tracasseries fiscales, douanières administratives) constituent aussi des contraintes qui pèsent sur le développement des MPME de la Province.

UTILISATION DES SERVICES PRODUITS ET FINANCIERS

Graphique 13 : MPME ayant essayé d'obtenir un crédit



Source : Enquête FPM, avril 2016

D'une manière générale, 72,7% de la population du Kongo Central n'ont jamais essayé d'obtenir un crédit auprès d'une institution financière formelle. Pourtant, parmi elles, 69% souhaitent, si jamais on le leur propose, entreprendre la démarche de demande de crédit afin de favoriser le développement de leurs activités. 66% des promoteurs de ces MPME ont expliqué que s'ils n'ont jamais entrepris par le passé une quelconque démarche pour l'obtention d'un crédit c'est parce que les conditions exigées par les institutions financières sont difficiles ou très difficiles à satisfaire.

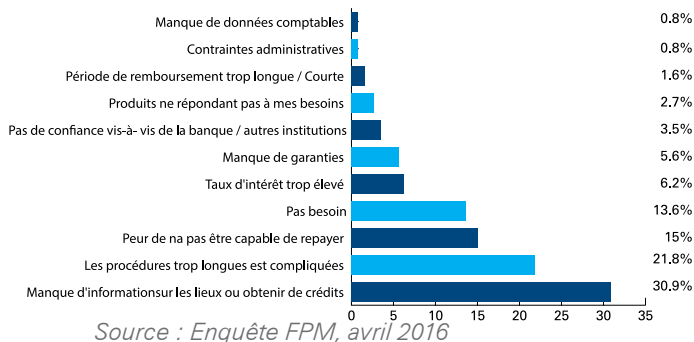
Une situation similaire est observée pour les sources informelles de crédit. En effet, près de trois quart (73,7%) des ceux qui ont exprimé la volonté d'entreprendre

¹⁵ En comparaison avec les études de marché conduites par le FPM au Bandundu, Equateur, Grand Kasai, Province Orientale, Maniema et Katanga.

la démarche pour l'obtention future de crédit ne l'ont jamais fait auprès des sources informelles. Et parmi elles, l'absence d'argent dans leur entourage constitue la raison principale (28,2%) et près de 20% estiment que le taux d'intérêt pratiqué au niveau informel est exorbitant. Il est à rappeler aussi que les populations de la province sont plus enclin au crédit individuel qu'au crédit en groupe qui reste l'offre principale des coopératives présentes ; ceci décourage dans une certaine mesure la population à recourir au crédit.

Le graphique ci-dessous indique que parmi ceux n'ayant jamais introduit une demande de crédit auprès d'une institution financière bancaire ou non, près d'un tiers (30,9%) avancent comme raison qu'ils n'ont pas d'information sur les lieux où ils peuvent obtenir ce crédit. Plus d'un cinquième (21,8%) estiment que les procédures sont trop longues et compliquées ; 15% de ces MPME ont avoué qu'ils ont peur de ne pas être capables de rembourser. Ils ne sont que 3,5% à dire qu'ils nourrissent de la méfiance vis-à-vis des banques et autres institutions financières.

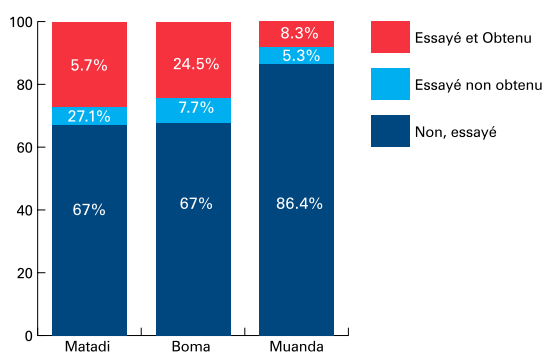
Graphique 14 : Motifs du non demande de crédit



Source : Enquête FPM, avril 2016

Enfin, ceux qui estiment que le taux d'intérêt élevé que pratiquent ces institutions est le facteur qui les rebute sont à peine 6,2%.

Graphique 15 : Taux d'accès au crédit dans les 3 villes

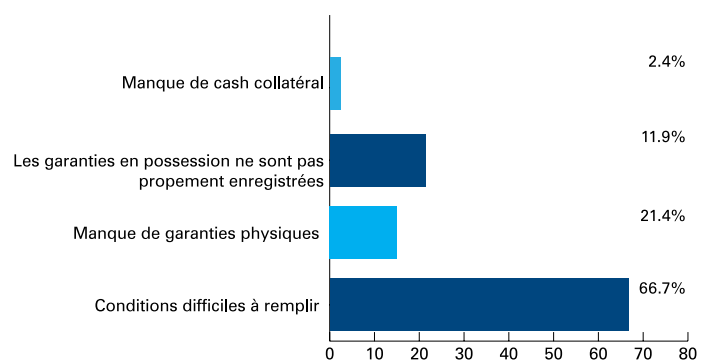


Source : Enquête FPM, avril 2016

Cette situation s'observe particulièrement à Muanda où l'on trouve quasiment 9 MPME sur 10 qui n'ont jamais sollicité un crédit auprès d'une institution formelle. La raison majeure qui explique cette situation est le fait qu'il n'y a aucune institution de microfinance formelle dans ce territoire ; de même le marché est constitué en majorité de microentreprises qui ne constituent pas une cible pour les institutions bancaires présentes. En ce qui concerne le taux d'accès au crédit, il est à noter que seules 23% des MPME qui ont essayé d'avoir de crédit au près d'une institution formelle ne l'ont pas obtenu : 77% de celles qui ont essayé d'obtenir le crédit l'ont effectivement obtenu.

Parmi les MPME dont la demande de crédit s'est soldée par un refus, 67% expliquent qu'il leur était difficile de satisfaire toutes les exigences des institutions tandis que 21% estiment que cela est dû à l'absence de garanties matérielles (graphique ci-dessous).

Graphique 16: Raisons du refus de crédit selon



Source : Enquête FPM, avril 2016

En considérant les domaines d'activités, il est remarqué que parmi les MPME enquêtées, celles qui évoluent dans le commerce sollicitent plus le crédit formel (29%) contre 22,4% dans le domaine des services et 17% dans les manufactures. Parmi ceux qui ont fait la demande d'un crédit, 68% des MPME du Commerce l'ont obtenu, 7% de celles des Services et seulement 2% relèvent du domaine de la Manufacture.

Tableau 7 : Taux de demande et d'obtention de crédit par domaine d'activité et ville

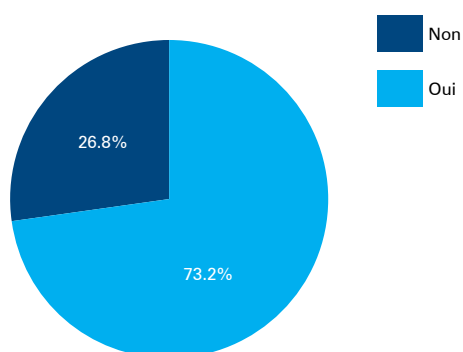
		CRÉDIT DEMANDÉ		CRÉDIT NON DEMANDÉ	TOTAL
		Obtenu	Non obtenu		
MATADI	Commerce	8,8%	1,5%	19,8%	30,1%
	Service	1,2%	0,5%	3,7%	5,5%
	Manufacture	0,1%	0,1%	1,6%	1,9%
	Sous Total	10,2%	2,1%	25,2%	37,5%
BOMA	Commerce	7,8%	1,7%	15,5%	25,0%
	Service	0,5%	0,5%	4,7%	5,8%
	Manufacture	0,3%	0,4%	3,5%	4,1%
	Sous Total	8,6%	2,7%	23,7%	34,9%
MUANDA	Commerce	2,0%	1,3%	21,3%	24,6%
	Service	0,1%	0,0%	1,7%	1,9%
	Manufacture	0,1%	0,1%	0,8%	1,1%
	SOUS TOTAL	2,3%	1,5%	23,8%	27,6%
TOTAL		21,0%	6,3%	72,7%	100,0%

Source : Enquête FPM, avril 2016

UNE DEMANDE MASSIVE DE CRÉDIT

Quand bien même plus de 73% des MPME enquêtées n'ont jamais sollicité un crédit auprès d'une institution financière, il apparaît qu'une proportion identique (73%) des enquêtés soient prêts à solliciter un crédit auprès d'une source formelle.

Graphique 17 : Niveau de la demande de crédit



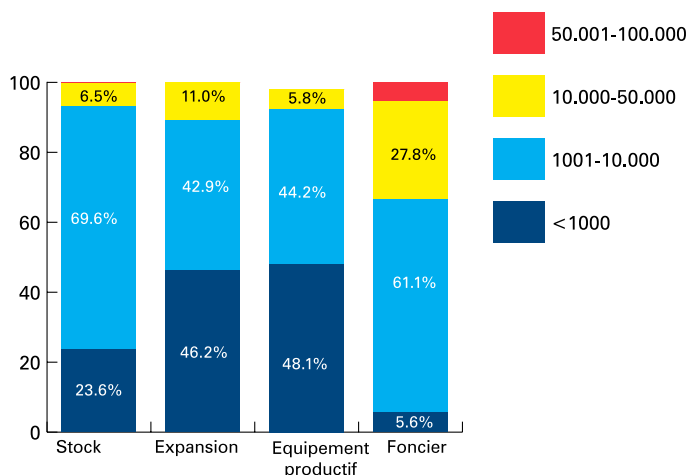
Source : Enquête FPM, avril 2016

Cette forte intention d'utilisation future de crédit s'explique par le besoin intense de plus de 80% de

MPME enquêtées à affecter ce prêt aux activités génératrices de revenus. En termes de répartition, 51% veulent affecter ce crédit pour le capital circulant de l'activité de base et 32% pour diversifier leur activité ; 9% veulent l'affecter à l'achat d'équipement, de véhicules ou de machines et 7% pensent ouvrir une extension de la même activité de base.

En ce qui concerne l'investissement pour les deux prochaines années, 75% des MPME envisagent des montants compris entre 1001 USD et 10.000 USD.

Graphique 18 : Répartition des MPME suivant la nature et le montant des investissements envisagés



Source : Enquête FPM, avril 2016

Les montants de crédit que pourrait demander plus de la moitié (58%) des microentreprises de l'échantillon d'enquête sont inférieurs à 5.000USD ; au niveau des petites entreprises le besoin est un peu plus important : 6% expriment un besoin compris entre 5.000 et 50.000 USD et 25,93% estiment qu'il leur faut entre 500 et 1.000 USD.

C'est au-delà de 10.000 USD qu'on retrouve le besoin exprimé par les moyennes entreprises. 87,2% des MPME, toutes catégories confondues, envisagent solliciter un crédit de moins de 10.000 USD.

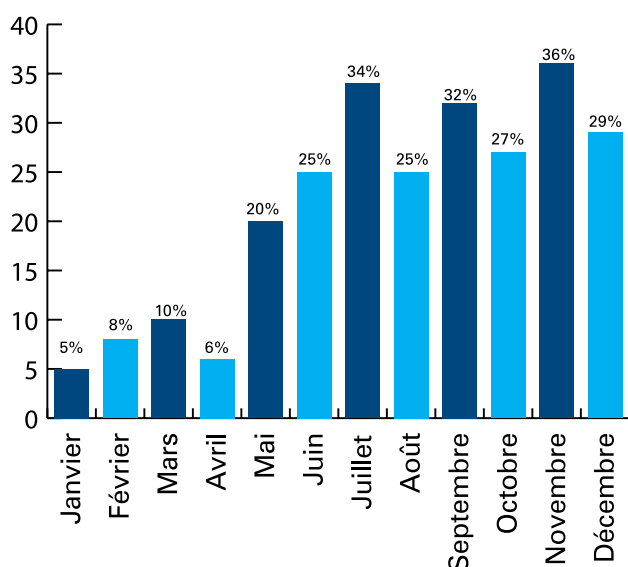
Tableau 8 : Répartition des MPME par niveau de besoin en crédit et par catégorie

	MICRO	PETITE	MOY. 1	MOY. 2	GRANDE	TOTAL
≤1000	36,1%	3,1%	2,2%	0,0%	0,0%	41,4%
1000-5000	22,2%	5,5%	4,4%	0,2%	0,0%	32,2%
5000-10000	4,2%	3,7%	5,7%	0,0%	0,0%	13,6%
10000-50000	1,1%	2,2%	8,4%	0,4%	0,2%	12,3%
50000-100000	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,0%	0,4%
>150000	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,2%

Source : Enquête FPM, avril 2016

Pour une année, 5,7% des entrepreneurs veulent un crédit à un taux compris entre 1-10% ; 11,6% veulent à un taux compris entre 11-20% et 23,9% des MPME sont disposés à prendre le crédit à un taux de 41-60%.

Par ailleurs, 30% souhaitent rembourser sur une durée de 4-6 mois, 44% préfèrent une maturité de crédit de 7-12mois, 10,4% préfèrent rembourser sur une période de 13-18mois, et pour 9% c'est une maturité de 19 à plus de 24 mois qui conviendrait.

Graphique 19 : Saisonnalité du besoin de crédit

Source : Enquête FPM, avril 2016

En comparant le graphique ci-dessus à la saisonnalité des revenus, il ressort que bien que les promoteurs font des recettes importantes en novembre et décembre, c'est également au cours de cette période qu'ils

souhaitent obtenir un crédit. Ceci traduit le fait qu'ils veulent renforcer leurs activités en cette période favorable et augmenter leurs recettes.

UNE DEMANDE SOLVABLE

La comparaison des chiffres d'affaires moyens des entreprises de la province du Kongo Central montre que ceux des micros et petites entreprises de Muanda sont 8 à 10% plus importantes que ceux de Matadi et Boma tandis que concernant les moyennes entreprises, les chiffres d'affaires moyens de Muanda sont de loin inférieurs à ceux de Matadi et Boma.

Tableau 9 : Niveaux moyens de chiffres d'affaires par catégorie de MPME et par ville (en USD)

	MICRO	PETITE	MOY. 1	MOY. 2	GRANDE
MATADI	19 165	69 585	186 921	614 801	3360000
BOMA	19 139	69 317	188 065	536 598	-
MUANDA	20 843	74 569	169 747	-	-

Source : Enquête FPM, avril 2016

56% réalisent une marge brute comprise entre 20 et 50% et plus de 37% fait une marge de plus de 50%. Ces pourcentages relativement importants de marge brute pourraient valablement servir de base pour l'appréciation de la capacité de remboursement de ces entreprises en cas d'octroi de crédit.

DEMANDE EN SERVICES FINANCIERS

Le tableau ci-dessous montre une comparaison entre l'utilisation actuelle et la demande exprimée en services financiers. L'écart le plus important entre le niveau d'utilisation actuelle et la demande s'observe au niveau du DAT. Ce produit intéresse plus particulièrement la catégorie Moyenne 2. Par contre, le DAV n'intéresse que les micro entrepreneurs (on peut supposer en effet que les autres catégories ont déjà accès à ce service de base dans l'offre des institutions financières). Le crédit immobilier intéresse en particulier les promoteurs de la catégorie Moyenne 1.

L'écart est négatif et élevé au niveau du produit "Tontines" : -41% au niveau des Micros, -15% au niveau des Moyennes 1, et -25% au niveau des Moyennes 2. Les promoteurs enquêtés utilisant actuellement ce produit ne veulent plus de la Tontine à l'avenir.

Tableau 10 : Synthèse de la demande potentielle en produits et services financiers

	Micro	Petite	Moy. 1	Moy. 2	GRANDE	TOTAL
CRÉDIT IMMOBILIER	Actuel	0,4%	1,9%	0,0%	14,3%	
	Potentiel	22,3%	23,1%	43,6%	28,6%	
AVANCE SUR MARCHÉS	Actuel	0,6%	1,0%	0,0%	0,0%	
LIGNE DE CRÉDIT	Actuel	0,8%	0,0%	0,0%	14,3%	50,0%
	Potentiel	14,4%	11,7%	23,2%	14,3%	0,0%
CRÉDIT VÉHICULE	Actuel	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Potentiel	12,2%	14,6%	24,5%	0,0%	50,0%
DAT	Actuel	0,8%	3,8%	10,8%	14,3%	50,0%
	Potentiel	28,3%	34,6%	38,8%	71,4%	0,0%
DAV	Actuel	20,4%	33,0%	45,0%	42,9%	50,0%
	Potentiel	27,9%	27,2%	22,9%	28,6%	0,0%
PLAN D'ÉPARGNE	Actuel	0,2%	0,0%	4,3%	14,3%	0,0%
	Potentiel	22,7%	22,1%	29,5%	28,6%	50,0%
TONTINES	Actuel	53,5%	31,1%	29,9%	0,0%	50,0%
	Potentiel	12,2%	16,5%	5,1%	0,0%	0,0%
TRANSFERT INTERNATIONAL	Actuel	3,7%	20,8%	25,0%	71,4%	0,0%
	Potentiel	40,4%	45,5%	36,4%	14,3%	50,0%
CHÈQUES	Actuel	0,6%	6,7%	22,9%	57,1%	50,0%
	Potentiel	25,1%	42,3%	31,4%	28,6%	0,0%

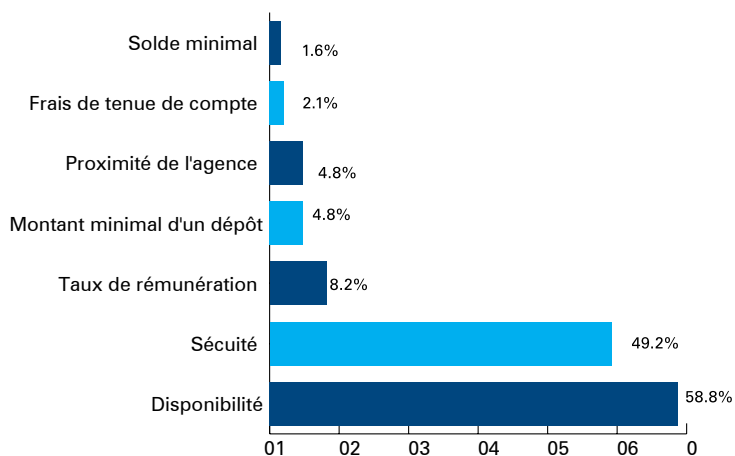
Ligne de crédit / Découvert bancaire / Facilité de caisse

Source : Enquête FPM, avril 2016

DE L'ÉPARGNE À COLLECTER

Dans le champ de l'étude, 98,3%, des personnes questionnées font déjà de l'épargne au niveau des institutions formelles comme non formelles et 1,7% de celles qui n'épargnent pas évoquent comme motif : « je ne dispose pas assez de revenus pour épargner, et je ne sais pas où épargner ».

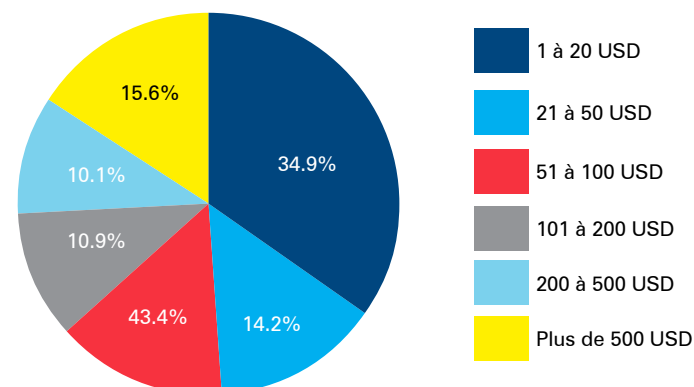
Graphique 20 : Critères de choix des lieux d'épargne



Source : Enquête FPM, avril 2016

Pour 58% des personnes enquêtées, épargnants actuels et non-épargnants, la disponibilité des dépôts en cas de besoin constitue le premier critère qui détermine le choix d'un lieu (personne physique ou structure) pour épargner. La sécurité des fonds vient en deuxième position des déterminants de choix. C'est la raison pour laquelle, près de 29,3% des personnes rencontrées épargnent chez eux et que de nombreux enquêtés utilisent les services de Mobile Banking (7,4% pour TIGO cash, 5,6% AIRTEL money). Il est à signaler que il y a une grande partie de la population de la province Kongo Central qui épargne dans des ristournes (épargne informelle), suite au manque d'information sur les lieux où épargner.

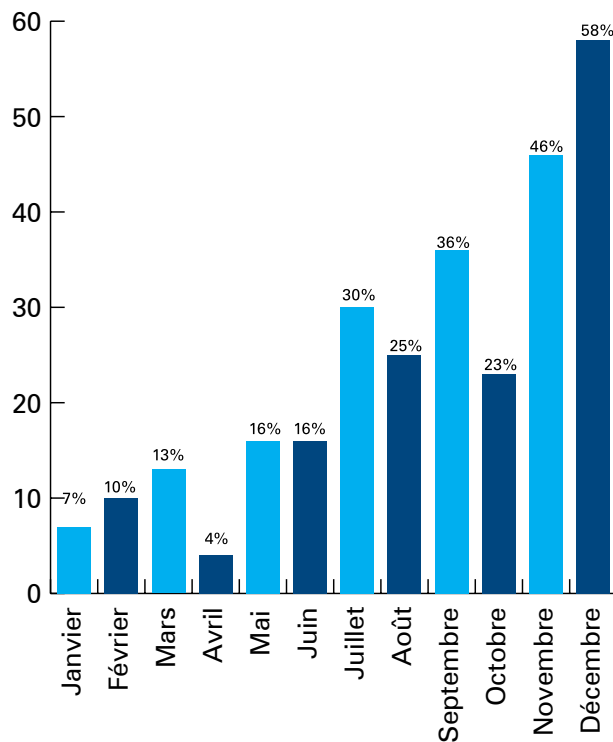
Graphique 21 : Répartition des promoteurs suivant les montants des dépôts



Source : Enquête FPM, avril 2016

Pour près de 50% des enquêtés les montants qu'ils peuvent épargner seront d'un montant de moins de 50USD par dépôt. Mais pour 35% environ des promoteurs, ils sont capables de faire des dépôts compris entre 51USD et 500USD. Ceci pourrait présager de campagnes d'épargne assez fructueuses pour les institutions financières. De telles campagnes se feront aux mois de novembre et décembre (la période pour les recettes élevées et pour les besoins en crédit). En effet, ces périodes les plus propices pour la mobilisation de l'épargne sont en parfaite adéquation avec la saisonnalité des revenus.

Graphique 22 : Période favorable à l'épargne



Source : Enquête FPM, avril 2016

L'OFFRE EN SERVICES FINANCIERS

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

BOMA – MATADI – MUANDA JUIN 2016

UN MARCHÉ COUVERT SUPERFICIELLEMENT

Douze des dix-huit banques commerciales que compte le marché financier de la RDC sont présentes au Kongo Central. La plupart d'entre elles sont implantées à Matadi mais 6 banques disposent d'une agence à Boma et 5 sont à Muanda (tableau ci-dessous). Parmi les 4 qui sont présentes dans chacune des 3 localités, c'est RAWBANK, EQUITY (ex-ProCredit) et TMB qui disposent d'une offre relativement accessible aux MPME.

6 structures de microfinance (IMF et COOPEC) opèrent dans la province mais seule FINCA dispose d'agences dans 2 villes (Matadi et Boma).

En ce qui concerne l'accessibilité des produits et services financiers aux MPME, plusieurs responsables d'agences rencontrées indiquent que le manque de pièce d'identité et la pratique assez répandue de la thésaurisation constituent les principales contraintes du côté des populations. Ils ont souligné aussi le fait que la récente crise de la BIAC (de même que la fermeture de certaines institutions comme CEAC à Boma) renforce la méfiance des populations vis-à-vis des institutions financières.

Du côté des institutions, les contraintes liées à l'accessibilité ont trait aux procédures et au montant plancher de crédit. En effet, le montant minimal de crédit commence à 10.000USD au niveau des banques EQUITY, RAWBANK et TMB.

Mais quelques COOPEC offrent des montants modestes ; c'est le cas de PETIT JARDIN à Muanda qui propose des crédits de moins de 25USD (20.000CDF) et de COOPEC MAMBOTE à Boma (cible : petits commerçants et maraichères) dont le minimum commence à environ 215USD pour le crédit individuel et 540USD pour le crédit de groupe. Le montant plafond pour Petit Jardin est de 4300USD.

Le niveau de remboursement semble assez bon : le PAR30 de l'une des principales IMF était de 4,7% à fin mars 2016. Cependant, l'une des COOPEC connaît un portefeuille à risque assez élevé (20%) et ce, depuis plusieurs mois.

Tableau 14 : Localisation des principales institutions financières présentes

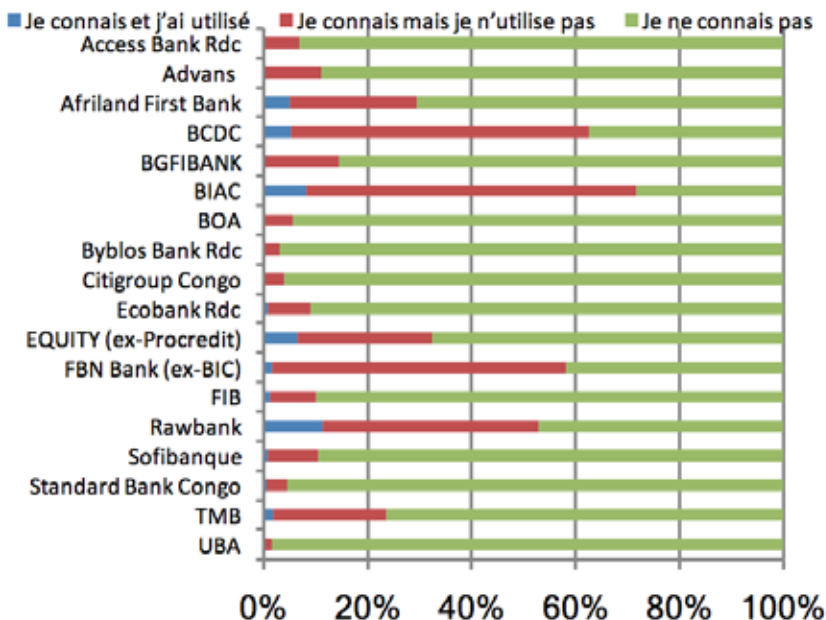
INSTITUTIONS FINANCIÈRES	Matadi	Boma	Muanda	
BANQUES	AFRILAND	1	1	0
	FIRST BANK	1		0
	BCDC	1		0
	BIAC	1	1	1
	BGFI	1	1	1
	ECOBANK	1	0	0
	FBNBANK	1	1	1
	RAWBANK	2	1	1
	PROCREDIT	1		
	STANDARD BANK	1	0	0
	SOFIBANQUE	1		
TMB	1	1	1	
FIBANK	1			
STRUCTURES DE MICRO FINANCE AGRÉÉES	FINCA	1	1	0
	MAMBOTE		1	
	CEC	0	1	0
	MECRE	1	0	0
	BUSINA		1	
	CEAC	2	0	0
AUTRES STRUCTURES DE MICROFINANCE	PETIT JARDIN	0	0	1
	ARCP	0	0	1
	CADECO	1	1	0
TOTAL	18	11	7	

Source : Enquête FPM, avril 2016

NOTORIÉTÉ & PART DE MARCHÉ

Le graphique 16 ci-dessous montre la notoriété des banques présentes dans la province ou que les responsables des MPME interrogées ont déclaré connaître.

Graphique 16 : Notoriété de quelques banques



Source : Enquête FPM, avril 2016

BIAC, BCDC, FBNBANK et RAWBANK sont les plus connues (dans l'ordre décroissant) par les personnes interrogées. Mais quand il s'agit du niveau d'utilisation, c'est RAWBANK qui vient en tête avec 11% des MPME consommatrices de services financiers, suivie de EQUITY avec 6% et de BCDC avec 5%. Cette notoriété confirme que ce sont les banques disposant d'une offre accessible aux petites entreprises qui sont les plus connues.

DONNÉES DE LA BCC SUR LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

Les chiffres et analyses de la BCC se sont basés sur les données de 2014, deux années avant la présente étude, mais ils donnent une situation approximative officielle de la microfinance dans la Province.

- Total bilantaire des structures de microfinance de la province : 3297253USD (accroissement de 4,3% par rapport à 2013, et de 13%. entre 2013 et 2012).
- Les Institutions du Système Financier Décentralisé (ISFD) de la Province ont réalisé un résultat net positif de 93230 USD en 2014 contre une perte de 261077USD en 2013.
- Les valeurs disponibles se sont élevées à 1080001USD à fin décembre 2014 dégageant une baisse de- 6,9% alors qu'une année plus tôt, elles étaient de 1160406 USD. avec une hausse de 34,2% par rapport à 2012.
- La liquidité immédiate a été conforme à la norme minimale de 20,0%, s'établissant à 45,1% en revanche et le taux d'encaisses oisives s'est situé à 32,8%.
- L'encours de crédit a connu une hausse de 16,4% (contre 7,4 % entre 2012 et 2013), passant de 1290257 USD en 2013 à 1501763 USD en 2014. En dépit de cette augmentation, l'encours crédit n'a représenté que 45,5% du total bilantaire, largement inférieur à la norme d'au moins 70%.
- L'épargne mobilisée s'est chiffrée à 2784976 USD en 2014 avec une baisse de -7,5%.
- Les fonds propres de l'ensemble des structures de microfinance de la province sont demeurés négatifs et se sont fixés à -23681USD représentant une baisse de -92% à fin décembre 2014

Graphique 23: Evolution de l'encours de crédit, de l'épargne et des fonds propres (en milliers USD)



Source : Rapport d'activités microfinance 2013, BCC

ÉLÉMENTS DE COÛTS POUR L'IMPLANTATION

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

BOMA – MATADI – MUANDA JUIN 2016

LIBELLÉ	MATADI	BOMA	MUANDA
IMMOBILIER			
BAIL DE BUREAU PAR MOIS	2000 USD à 5000 USD 10 USD par m ² dans la commune de MATADI. Garantie locative : 6 à 12 mois	<ul style="list-style-type: none"> • 3 USD par m² dans la commune de NZADI • 5USD par m² dans la commune de Kalamu • 2USD par m² dans la commune de Kabondo • Garantie locative : 3 à 12 mois • Garantie locative : 3 à 6 mois 	Varie entre 250 USD à 500 USD Garantie locative : 3 à 6 mois
BAIL DE LOGEMENT PAR MOIS	Varie entre : <ul style="list-style-type: none"> • 400USD à 1000USD (2USD par m²) dans la commune de MATADI • 350 USD (1 USD par m²) dans la commune de DAMARE Dimension : 25X20 Dimension : 25X25m ²	Varie entre : <ul style="list-style-type: none"> • 500 USD (2\$par m²) dans la commune de NZADI. • 250 USD à 300USD (6 par m²) dans la commune de KALAMU • 150 USD (3USD par m²) dans la commune de KABONDO Dimension : 20X20 Dimension : 20X25m ² Dimension : 25X30m ²	Varie entre 150 USD à 280USD
GARANTIE LOCATIVE	6 à 12 mois	3 à 8 mois (compris 1 mois de la commission)	3 à 6 mois (compris 1 mois de la commission)
ACHAT PARCELLE	Varie entre : <ul style="list-style-type: none"> • 25000 USD à 600000 USD (200 USD par m²) commune MATADI • 25000 USD (50 USD par m²) dans la commune NZANZA • 350000 USD (466 USD par m²) dans la commune de MVUZI Dimension : 20X30m ² Commission : 5 % Dimension : 20X25 Commission : 5% Dimension : 25X30m ² Commission : 5%	Varie entre : <ul style="list-style-type: none"> • 35000USD à 50000USD (100 USD par m²) dans la commune de NZADI • 5000 USD à 18000 USD (24USD par m²) dans la commune de KABONDO • 18000USD (7USD par m²) dans la commune de KALAMU Dimension : 20X25m ² Commission : 5% Dimension : 30X25m ² Dimension : 30X20m ²	Varie entre 6000 USD à 20000 USD Dimension : 30X20m ² Commission : 5%
ACHAT MAISON BÂTIE	Varie entre : 120000 USD à 900000 USD Dimension : 30X35m ² Commission : 10%	Varie entre : 20000 USD à 22000USD (73 USD par m ²) dans la commune de NZADI Dimension : 20X15m ² Commission : 10 dans la commune de KALAMU Dimension : 30X20m ² Commission : 5% • Varie à 15000 US (450USD par m ²) dans la commune de KABONDO Dimension : 30X15m ² Commission : 5%	Varie entre 15000 à 25000 USD Dimension : 25X30m ² Commission : 5%
HEBERGEMENT			
APPARTEMENT/ SUITE	290 USD à 500 USD	150 à 255 USD	98 à 180 USD
CHAMBRE VIP/ DELUXE	80 USD à 174 USD	86 à 200 USD	80 à 180 USD
CHAMBRE STANDARD	35 USD à 120 USD	50 à 100 USD	30 à 120 USD
CHAMBRE DOUBLE	150 USD	50 à 120 USD	50 à 150 USD
CONSTRUCTION			
BÂTIMENT À USAGE DE BUREAU	1000 USD par m ²	700 USD par m ²	560 à 600USD par m ²
CHAMBRE FORTE	800 USD par m ²	650 par m ²	400 à 450 par m ²
RÉNOVATION BÂTIMENT	500 USD par m ²	450 par m ²	350 à 400 par m ²

AMÉNAGEMENT/ RÉAMÉNAGEMENT	500 USD par m ²	450 par m ²	200 à 35 par m ²
MATERIAUX DE CONSTRUCTION			
CIMENT	8 USD	7,5 USD à 8,6 USD	7,5 USD à 8 USD
CARREAU	21 USD à 40 USD par carton	20 USD par carton	25USD à 28 USD par carton
SABLE	150 USD à 220 USD/ camion 20 tonnes	150 USD / camion 25 tonnes	120USD/ camion 25tonnes
BRIQUES	1,3 USD	19,3 USD	22USD
TÔLE	6 USD à 15,5 USD	6 USD à 7 USD	6,5USD à 7USD
MOELLON	200 USD		
BAR DE FER	5 USD À 7USD		
BOIS ÉQUERRÉ		8 USD à 9 USD	8 USD à 9 USD
TRANSPORT TERRESTRE			
TAXI-MOTO	0,5 USD	0,5 USD	0,5 USD
TAXI-VOITURE	0,5 USD	0,5 USD	0,5 USD
LOCATION VÉHICULE	10 USD/h	10 USD/h	10 USD/h
APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT			
FRÉQUENCE D'APPROVISIONNEMENT		3 fois par semaine	4 fois par semaine
HEURES D'OUVERTURE	6 h à 23 h	6 h à 19 h	8 h à 18 h
NOMBRE DE PÉNURIE	0	0	2 fois/mois
DURÉE MOYENNE D'UNE PÉNURIE	0	0	Par mois 2 par an 64
ESSENCE PRIX À LA POMPE PAR LITRE	1,5 USD	1,5 USD	1,5 USD
MAZOUT (GASOIL) PRIX À LA POMPE PAR LITRE	1,5 USD	1,5 USD	1,5 USD
ENERGIE ELECTRIQUE (SNEL)			
COÛT ABONNEMENT PAR AMPÉRAGE			
DOMESTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> montant forfaitaire est de 7,5 USD à 21,5 USD De 1 à 100 kWh : 2,7 USD 	<ul style="list-style-type: none"> De 1à 100 KWh : 2,7USD De 101 à 200KWh :0,04USD De 201 à 300KWh :0,04USD De 301 à 400 KWh : 0,04USD De 401 à 500 KWh : 0,04USD De 501 à 660 KWh : 0,03USD De 1 à 600 KWh : 0,09USD De 601 à 800 KWh : 0,09USD De 801 à 1000 KWh : 0,09USD 	<ul style="list-style-type: none"> De 1à 100 KWh : 2,7USD De 101 à 200KWh :0,04USD De 201 à 300KWh :0,04USD De 301 à 400 KWh : 0,04USD De 401 à 500 KWh : 0,04USD De 501 à 660 KWh : 0,03USD De 1à 600 KWh : 0,09USD De 601 à 800 KWh : 0,09USD De 801 à 1000 KWh : 0,09USD
PME	<ul style="list-style-type: none"> montant forfaitaire est de 16 USD à 32 USD de 51 à 1500 KWh : 0,11 USD en moyenne par KWh 	<ul style="list-style-type: none"> De 1001 à 1200 KWh : 0,08USD De 1201KWh :0,09USD De 1 à 50KWh :0,35USD De 51 à 200 KWh : 0,16USD De 201 à 500 KWh : 0,16 USD De 501 à 1000 KWh : 0,15 USD De 1001 à 1500 KWh : 0,15USD Plus de 1501 KWh : 0,15USD 	<ul style="list-style-type: none"> De 1001 à 1200KWh : 0,08USD De 1201KWh :0,09USD De 1 à 50KWh :0,35USD De 51 à 200 KWh : 0,16USD De 201 à 500 KWh : 0,16USD De 501 à 1000 KWh : 0,15USD De 1001 à 1500 KWh : 0,15USD Plus de 1501 KWh : 0,15USD

INDUSTRIEL	<ul style="list-style-type: none"> Montant forfaitaire 86 USD De 1 à 50 KWh : 7,9 USD 51 à 1500 KWh : 0,15 USD en moyenne par KWh 	<ul style="list-style-type: none"> De 1 à 50KWh :5,75USD De 51 à 200 KWh : 0,12USD De 201 à 500 KWh : 0,11USD De 501 à 1000 KWh : 0,11USD De 1001 à 1500 KWh : 0,11USD Plus de 1501 KWh : 0,11USD 	<ul style="list-style-type: none"> De 1 à 50KWh :5,75USD De 51 à 200 KWh : 0,12USD De 201 à 500 KWh : 0,11USD De 501 à 1000 KWh : 0,11USD De 1001 à 1500 KWh : 0,11USD Plus de 1501 KWh : 0,11USD
DURÉE AVANT D'ÊTRE CONNECTÉ	Plus ou moins 48 heures	Plus ou moins 48 heures	Plus ou moins 48 heures
ENERGIE ELECTRIQUE (GROUPE ELECTROGÈNE)			
GROUPE ELECTROGÈNE	<ul style="list-style-type: none"> Roben (puissance 6,5 KVA) : 2000 USD (compris la maintenance et l'installation) Mecafer (puissance 12KVA) : 8500 USD (compris la maintenance et installation) Decute elman (puissance 20KVA) : 14400 USD (compris la maintenance et l'installation) 	<ul style="list-style-type: none"> Elemex (Puissance 1850MW) : 86 USD (frais d'installation 50USD, maintenance70USD) ASTRA (Puissance 6 KVA) : 549USD (frais d'installation 150USD, maintenance 100USD) KAMA (Puissance 5,5 KVA) : 572USD (frais de maintenance 150USD et d'installation100USD) SIVIBA (Puissance 6KVA) : 591USD (frais d'installation 150 USD et de maintenance100 USD) 	<ul style="list-style-type: none"> Yamaha (Puissance 6KVA) : 2500 USD (frais d'installation 150USD, maintenance 100USD) ATLAS (Puissance 4,5KVA) : 1575USD (frais d'installation 50USD, maintenance 15USD) ASTRA (Puissance 4,5 KVA) : 605USD (compris la maintenance et l'installation)
ENERGIE SOLAIRE»			
CARACTÉRISTIQUES : PANNEAU SOLAIRE120W PANNEAU SOLAIRE 100W PANNEAU SOLAIRE 80W	: 162 USD : 135 USD : 108 USD	150W+batterie+1 Ampoules : 119 USD (installation 25 USD, maintenance 10 USD)	200W+Batterie+ chargeur+3 Ampoules 221USD installation 20USD, maintenance15 USD)
BATTERIE 180 AH BATTERIE 120 AH BATTERIE 88 AH	: 247USD : 175 USD : 142 USD		
REGIE DES EAUX (REGIDESO)			
RACCORDEMENT AU RÉSEAU :			
DOMESTIQUE	565.62 USD (y compris les frais d'ouverture et la tva)	<ul style="list-style-type: none"> (0-8m) 2USD/m, le cout du m3 moyen est de2USD. Plus de 8m le cout de raccordement au réseau est de 2USD/m 	<ul style="list-style-type: none"> 400USD cout du dossier35USD, bureau de l'énergie30 USD, urbanisme30 USDH. TVA)
PME	647 USD (y compris les frais d'ouverture et la tva)	<ul style="list-style-type: none"> (0-8m) 2USD/ m, le cout du m3 moyen est de 3USD. Plus de 8 m le cout de raccordement au réseau est de 2USD/m 	<ul style="list-style-type: none"> 500USD (cout du dossier35 USD, bureau de l'énergie30\$, urbanisme30 H. TVA)
INDUSTRIEL	1180.59 USD (y compris les frais d'ouverture et la tva) Durée avant d'être connecté : 48 h	<ul style="list-style-type: none"> (0-8)2USD/m, le cout du m3 moyen est de 4USD. Plus de8m le cout de raccordement au réseau est de2USD/m durée avant d'être connecté 24 à 48h après l'abonnement est identique. 	<ul style="list-style-type: none"> 700USD (cout du dossier 35USD, bureau de l'énergie30USD, urbanisme30 USD H.TVA) Durée avant d'être connecté 24 à 48h après l'abonnement
EQUIPEMENTS DE VIDEO SURVEILLANCE			
CAMERA : SWITCH (4 CAMERA) ECRAN DIVISIONNEL 3X3M		700 USD à 900 USD (frais l'installation 150 USD et maintenance 80 USD) 350 USD 450USD (installation 30USD et maintenance 20USD)	

AGENCES DE SECURITE/SOCIETE DE GARDIENNAGE : (COÛT, COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE)			
DELTA PROTECTION	200 Agents, couverture nationale, 360 USD/ agent, national	74 Agents, couverture nationale, 270USD/Agent	100 Agents, couverture nationale, 150USD/Agent
SCORPION	150 Agents, couverture nationale, 300 USD/ agent	155 Agents, couverture nationale, 150USD/Agent	-
SECURICO	100 Agents, couverture nationale, 350 USD / agent,	200 Agents, couverture nationale, 200USD/ Agent	-
EMERAUDE PROTECTION SÉCURITÉ	80 Agents, couverture provincial, 400 USD/ agent	100 Agents, couverture nationale, 120USD/Agent	100 Agents, couverture nationale, 150USD/Agent
TANGO PROTECTION	100 Agents, couverture nationale, 300 USD/ agent	72 Agents, couverture nationale, 300USD/Agent	-
EMMANUEL SÉCURITÉ		100 Agents, couverture nationale, 245USD/Agent	
UNIVERSAL SECURITY			-
SRG			100 Agents, couverture nationale, 150USD/Agent
FALCOM			120 Agents, couverture nationale, 150USD/Agent
SPOOL			100 Agents, couverture nationale, 150 USD/Agent
NEW ECOKIM			75 Agents, couverture nationale, 180 USD/Agent
CONNEXION INTERNET			
GLOBAL BROADBAND SOLUTION ORANGE	<ul style="list-style-type: none"> Le prix varie de 130 USD à 530 USD +200 USD antenne Le prix varie de 29 USD à 135 USD 		
SUPPORT DE COMMUNICATION			
BÂCHE IMPRIMÉE 1 M2 :	<ul style="list-style-type: none"> 20 à 25 USD (prix d'installation 15 USD) 	<ul style="list-style-type: none"> 17USD (le prix d'installation 15USD et autres20 USD) 	
AFFICHE GÉANTES 1M2 :	<ul style="list-style-type: none"> 1.1.1.1. 20 USD (prix d'installation 10 USD) 	<ul style="list-style-type: none"> 1.1.1.2 15USD (prix d'installation 15USD) 	



KFW

Cordaid



bio

Development
through
Investment



incofincvso
by Incofin BV